

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. BRUNO BERGERON, président
 Mme NICOLE BRODEUR, commissaire
 M. JEAN CAOUCETTE, commissaire

**PLAN DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE
À L'ÎLE DES SOEURS**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 10 juillet 2013, 13 h
Au 1550, rue Metcalfe
14e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 10 JUILLET 2013

M. BRUNO BERGERON, PRÉSIDENT..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme Arja Fisher..... 1
Mme Catherine Calabretta..... 4
Mme Odette Mercier 8
Mme Rachel Ferland..... 29
Mme Chantale Bacon 43
M. Jean-François Gauvin..... 54
M. Michel Côté..... 62

DROIT DE RECTIFICATION

Mme Diane Lamarche-Venne, présidente de la commission scolaire Marguerite-Bourgeois..... 78

M. BRUNO BERGERON, président :

5 Alors, si vous me permettez, nous allons reprendre les auditions des mémoires. Je vous souhaite la bienvenue, à notre deuxième séance d'auditions. Donc, l'équipe de l'Office de consultation publique est ici au complet pour vous accueillir.

10 Donc, on recevra aujourd'hui, cet après-midi, huit citoyens qui se sont inscrits. Nous poursuivrons cette séance d'auditions à 19 h au Centre Elgar à l'Île-des-Sœurs.

 Donc, sans plus tarder, j'appellerais madame Arja Fisher, s'il vous plaît. Bonjour, Madame.

15 **Mme ARJA FISHER :**

 Thank you for the opportunity to express my opinion on this important process.

20 I'm a resident of Île-des-Sœurs since 2007 and a member of APRIDS. As a community, we are paying high taxes for this green space, it is a priceless asset to this community. Every age group benefits from this green space and these benefits include tennis, swimming pool, walking trails, bicycle paths, outside hockey in the winter and multipurpose field in summer and for the dog owners a leach free area.

25 This is a safe and welcoming well-used area by all ages, particularly youth. Youth in our society require these facilities, which are being put in jeopardy by this proposed project. It this green area would be lost, you are placing our youth at risk.

30 I fully support the need for a new school because of the existing demographics. From the consultation so far has been established that the new school location does not meet important

criteria, which, for example, is the safety of the children, safety of the teachers, safety of the parents transporting the children, safety of the residents.

35 However, the presently planned location in Parc de la Fontaine does not meet any of this criteria. Based on the preliminary traffic flow monitoring during school day morning hours, the increase in traffic and need for more parking spaces for teachers, support staff and parents in the vicinity of the proposed school will increase the possibility of accidents and children being put in harm's way. Furthermore, it is also imperative not the increase congestion during rush hours.

40 Is this a logical choice of location bearing in mind the projected need of another school within few years? Would it not make more sense to choose a site that would accommodate all future school infrastructure needs?

45 Thank you.

M. BRUNO BERGERON, président :

Thank you very much. Mrs. Fisher, please, is it possible to...

50 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

We have a few questions for you.

Mme ARJA FISHER :

55

All right.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

60

The first question is that I would like to hear you on a suggestion for another site that would accommodate all the future school infrastructure needs plus your safety requirements.

Mme ARJA FISHER :

65 The safety requirements I would like to answer first since I'm a keen walker, I walk every
day at least for an hour on the island. And I have been many times run over by a car in our
roundabouts, in our stop signs. So I cannot understand that there would be a school right next to
a roundabout on our busiest street to get out of the island, it would definitely put everyone in
70 danger and the traffic flow would be, it would be total congestion in those hours when the children
are transported to school and out of the school.

75 For the location, we all know that there are other locations on the island, which would
accommodate probably even a high school, if it one day would be esteemed properly, they are
picking up lots if the City is willing to just look at them seriously and see that they are also safe for
the children. And also this way, we would be able to not only build a school for primary school, but
also the need that even we know already, I have heard that in a few years we will need another
school because there is a growing population. There is no high school and I think that is really a
big lost for our community that all the children have to be boarded somewhere else and most of
80 them have to put them in a public school or private school and I have heard that most go into
private school, I think it would be just better if we had a good school also for the high school level.

85 So, like there are facilities already ready like a beautiful soccer field at Archambault, Parc
Archambault, it's ideal for another school, there is parking space and there are other locations on
Saint-Paul and opposite of the shopping centre. It's suitable for institution this kind of buildings
and the space is much much better and much safer.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Thank you.

90

M. JEAN CAOQUETTE, commissaire :

But have you thought about the impacts that picking up another site would have on the construction schedule or the walking distance criteria? I mean, would it respect these other...

95

Mme ARJA FISHER :

Definitely, definitely. No children can walk on, for this present location that is the site at the moment in the triangle, no child can walk there beside maybe from Place du Soleil or Terry-Fox and no other parent would let their child walk let's say cross the major roads because it's too dangerous, no parent would let their child cross for example Berlioz because it's already too busy at rush hour time or the time when children are going to school or out of school.

100

I'm a mother of two children and they were both bussed to school up to the high school last year and there was absolutely no problem, but in this kind of situation I definitely would not let my child walk to the school.

105

M. BRUNO BERGERON, président :

Thank you, Mrs Fisher. Maintenant, j'appellerais madame Catherine Calabretta, s'il vous plaît. Bonjour, Madame Calabretta.

110

Mme CATHERINE CALABRETTA :

Bonjour, Monsieur le président, Madame et Monsieur les commissaires. Je vais ouvrir mon document.

115

120 Je suis une simple maman qui connaît bien l'école. J'y suis entrée souvent pour avoir fait du bénévolat. Je réside à l'Île des Sœurs depuis 2007, je suis mère de deux élèves, en 5^e et 2^e année à l'École primaire Île-des-Sœurs. J'ai été membre du Conseil d'établissement à l'école actuelle de 2009 à 2011. J'ai été déléguée au Comité régional de parents du regroupement sud de la commission scolaire 2009 à 2011. Je suis aussi membre fondateur de l'Association des familles de l'Île des Sœurs, l'AFIDS.

125 Vous ne suivez pas. Je vous présente une version raccourcie du mémoire que j'ai déposé le 4 juillet parce qu'il est trop long pour pouvoir être présenté et mon chapitre sur la situation actuelle de l'école fait partie du mémoire de l'Association des familles de l'Île des Sœurs. On s'est partagé le travail pour ne pas être trop redondant.

130 Donc, je vise de vous présenter ça en 15 minutes pour vous laisser 5 minutes de questions après et j'aimerais juste ne pas oublier que deux personnes après moi, il y a Rachel qui va parler aussi. Elle a une expertise de la traverse dont on parle au rond-point. Vous pouvez lui poser une question, elle traverse souvent là, si vous pouvez retenir ça pour tout à l'heure.

135 Donc, une chose avant de commencer. Hier soir, j'étais là et j'ai entendu un monsieur parler du parc de la Fontaine et des citoyens qui peuvent y avoir accès. Juste une petite phrase. Peut-être que le monsieur ne sait pas, mais les enfants sont des citoyens aussi. Je tiens à dire ça d'entrée de jeu.

140 Donc, la situation actuelle à l'École primaire Île-des-Sœurs est inacceptable. C'est un moment difficile à vivre pour tout le monde, les élèves, les parents, les enseignants, les éducateurs du service de garde et les autres employés de l'école. Les répercussions négatives sur le développement des enfants pénalisent les enfants.

145 À la lumière des faits suivants, les points 1 à 12, la majorité des résidents de l'Île des Sœurs juge le site du triangle du parc de la Fontaine propice à y construire une école de taille 3/18 pour les besoins de la population grandissante.

150 Donc, point 1, *Le nombre de classes*. Là, vous allez pouvoir suivre plus facilement,
mais je vais sauter et j'ai barré beaucoup de texte. Donc, la CSMB a la responsabilité de
scolariser 1 033 élèves. Ça c'est des données... moi, j'ai des données peut-être plus à jour
que celles de la commission scolaire parce que je suis allée voir le directeur de l'école la
semaine dernière et la secrétaire, donc, j'ai des chiffres qui varient un peu. Ils sont un peu
155 supérieurs à ceux de la commission scolaire.

 Donc, 1 033 élèves dans le quartier Île-des-Sœurs. La capacité maximum de l'école
actuelle est de 900 élèves. C'est 133 élèves de plus que sa capacité. Cette année, 47 classes
ont été formées pour la clientèle du quartier, trois groupes d'accueil francisation ont dû être
160 transférés à l'École Notre-Dame-de-la-Paix sur l'autre rive à Verdun en raison du manque
d'espace actuelle.

 Afin d'éviter les transferts d'élèves réguliers à l'extérieur de l'île, il a fallu l'agrandir de
l'intérieur, cette école, pour réussir à y loger 44 groupes, c'est 977 élèves. Notre établissement
165 hors norme, une école primaire de taille 9/35, devrait utiliser au maximum 41 salles de classe
selon le ministère de l'Éducation. C'est donc au total six classes qui sont en trop, trois
régulières entassées à l'école actuelle, miraculeusement, et trois classes d'accueil francisation
transférées à Verdun. Cette situation est très difficile à gérer, tous les enfants en subissent les
préjudices.

170 Mon point numéro 2 : *Transfert d'élèves à l'extérieur de leur quartier*. Cette année,
c'est 56 élèves et leurs enseignants qui ont été transférés à Verdun. Malgré cela, la situation
est toujours inconfortable à l'école actuelle. Les enfants en subissent les inconvénients tous
les jours. Nous refusons de transférer les élèves réguliers.

175 Troisième point : *Classes en dépassement ratio maître/élèves*. Treize classes sur 44
sont en dépassement de ratio; le ratio maître/élèves n'est donc pas respecté. Il excède les
normes du MELS dans près d'un tiers des cas. L'an prochain, les classes pourraient déborder

180

de beaucoup les ratios alors que le MELS exige une baisse pour personnaliser davantage l'enseignement.

Les conditions d'apprentissage ne sont donc pas optimales. Elles le redeviendront seulement lorsque la deuxième école sera construite.

185

Point 4 : *Manque de locaux*. On a récupéré des locaux de spécialistes. On les a donnés à des titulaires. Les enseignants de soutien linguistique et de conscience phonologique et non pas les orthopédagogues, parce qu'on se mélange, mais c'est vraiment soutien linguistique, conscience phonologique, qui soutiennent les élèves en difficulté, qui enseignent présentement dans le coin d'un couloir derrière les palmiers dont on vous parlait hier, le local de bibliothèque a été perdu, on y a installé un groupe classe. Des locaux d'informatique et de musique ont été convertis en salle de classe, des cours de musique sont donnés au sous-sol du Centre communautaire Elgar dans des lieux moins adaptés à l'apprentissage et sans fenêtre.

190

195

Je l'ai demandé à ma fille, 5^e année, Isabella, elle a été obligée d'aller faire de la musique dans le sous-sol du Centre Elgar cette année, donc, je le sais.

200

Un local destiné au service de garde a été récupéré ce qui nuit aux activités du service de garde le midi et après 15h08. Il n'existe pas de local séparé pour le repas du midi dans une école primaire. Il n'y a pas de cafétéria dans une école primaire. Il n'y a pas de cuisinières qui servent des repas chauds dans une école primaire au Québec ce qui force les enfants à manger dans leurs classes ou dans les gymnases. C'est comme ça que ça fonctionne.

205

Les jours de grand froid l'hiver et les jours de forte pluie, les élèves ne sortent pas s'aérer et se dégourdir les jambes dehors aux récréations. Faute de locaux, ils restent confinés dans les corridors. Là, je vous fais un exemple parce que c'est difficile à comprendre si on n'a pas en tête qu'il y a deux temps de récréation le matin. Il n'y a pas de récréation l'après-midi entre une et trois. C'est le matin la récréation. Il y a deux temps de récréation pour diviser les élèves.

210

Alors, si on a la moitié des élèves qui vont en récréation, l'autre moitié continue de suivre leurs cours en classe ou dans les gymnases. Donc, on ne peut pas les mettre les jours de grand froid ou de fortes pluies dans les gymnases parce que ça pourrait nous échapper comme fonctionnement si on n'est pas au courant.

215

Donc, les gymnases sont utilisés, ils ne peuvent pas accueillir les enfants à ces moments-là. Donc, toutes les solutions temporaires sont loin d'être idéales.

220

Je suis rendue au point 5 : *Service de garde*. Alors là, je vous dis tout de suite que j'ai parlé à la responsable, Véronique Legault, la semaine dernière qui a doublé l'information que j'avais déjà et donc, je suis certaine des faits que j'avance. Le personnel du service de garde, qu'on appelle «éducateurs, éducatrices», a subi des limitations importantes dans l'exercice de ses fonctions à cause du manque d'espace.

225

Le mandat du service de garde est d'offrir des activités qui correspondent au projet éducatif de l'école sans être pédagogique, mais plutôt ludique et éducatif. Les éducateurs ont besoin d'un environnement particulier, d'un aménagement et d'un mobilier précis qui diffère de celui d'une salle de classe. Il leur reste deux locaux pour 25 groupes. Ils doivent composer avec ça, ils font des merveilles. Ils doivent user d'une organisation calculée en jonglant avec les locaux et en respectant les autres corps de métier, notamment les concierges qui doivent, par exemple, nettoyer les salles de maternelle après le lunch en vue de leur sieste à 13h sur une serviette à même le sol.

230

235

Les éducateurs ont perdu des locaux nécessaires à l'organisation et au déroulement des activités, des locaux qui leur étaient attribués avant. Ils partagent des salles de classe avec les enseignants pendant l'heure de lunch et après les heures de classe.

Une salle de classe n'est pas aménagée comme un local de service de garde; il y a des bureaux et des chaises. On ne peut pas les salir en faisant des activités culinaires ou

240 scientifiques par exemple, sinon l'équipe du personnel d'entretien ne pourra pas les nettoyer pour le lendemain faute de ressources et de temps.

Bien entendu, les enfants, encore une fois, sont les premiers affectés par le manque d'espace en dehors des heures de classe et aussi pendant les heures de classe. Donc, ils
245 sont toujours affectés, les enfants. On ne peut pas leur offrir un choix d'activités qui répondent aux besoins particuliers de chaque groupe d'âge.

Cette année, le service de garde a perdu la salle appelée «disco». Ça, c'est une salle où il y a des jeux électroniques, un système de son pour écouter de la musique, pour danser,
250 pour se divertir dont rêvent... hein, c'est une salle dont rêvent les enfants depuis la maternelle. On leur dit : «En 4^e, 5^e, 6^e, vous allez pouvoir aller à la salle disco, mais en attendant, vous faites d'autres choses.»

Après on arrive, puis ils arrivent en 4^e et ils ne peuvent pas y aller à la salle disco parce
255 qu'on la met dans le corridor, dans le même corridor où enseigne désormais les spécialistes dont je vous ai parlé derrière les palmiers comme on vous disait hier parce qu'on se sert de ce petit endroit pour quand les spécialistes ont terminé leur travail, soit le midi ou après 15 heures, ben ça, ça devient la salle disco temporairement et le bruit et la musique qui en résulte circulent à travers les corridors au lieu d'être atténués par les murs d'un local. Ça, c'est des
260 réalités que plein de monde ne connaît pas.

Là, je vais sauter parce que je veux essayer de faire ça en 15 minutes. Je vais aller aux sorties dans la cour. Les sorties dans la cour, toujours dans le service de garde. C'est long le service de garde, ils écopent beaucoup. Les sorties dans la cour sont de moins en
265 moins sécuritaires, mais les besoins physiologiques des enfants restent les mêmes et les cours d'école ne sont pas adaptées. Le midi, tous les enfants sortent dans la cour après avoir mangé et le secrétariat se remplit chaque fois de blessés. On soigne les bobos, on met de la glace. Pour les collisions à la tête, on suit le protocole.

270 Le plus gros service de garde de la commission scolaire comprend 12 groupes de
service de garde. À l'école primaire Île-des-Sœurs nous en avons 25 sans compter les dîneurs
qui ne sont pas au service de garde. Ils ne dînent qu'à l'école les dîneurs. C'est pour ça qu'on
les appelle «les dîneurs». Et les sporadiques, ça c'est ceux qui utilisent à l'occasion soit le
service de dîneurs, soit le service de garde.

275 Il y a donc 497 enfants utilisateurs du service régulier du service de garde, plus 350
enfants dîneurs, plus 42 sporadiques. C'est 889 enfants inscrits d'une façon ou d'une autre au
service de garde.

280 Comme on doit limiter le nombre d'enfants dans la cour, ces enfants ne peuvent pas
tous à la fois profiter d'une pause ou d'un temps de jeu bien mérité quand la cloche sonne à 15
heures, je suis toujours au service de garde, avant de commencer la période de devoir. Ils ont
eu toute une journée d'école là, il faut qu'ils se dégourdissent un peu.

285 Oui, ils mangent leur collation à 15h10, mais après à 15h30 ou à 15h25, on aimerait
leur donner une période où on bouge, mais on ne peut pas parce qu'on n'a pas de place.
Donc, la moitié des 500 élèves inscrits, je ne sais pas, disons 250, vont directement
commencer leurs devoirs et l'autre moitié vont commencer à jouer et après, il y a inversion.
Ceux qui ont fait leurs devoirs pendant une heure tout de suite après la collation de l'après-midi
290 vont aller jouer, puis les autres qui se sont aérés, eux, vont avoir leur période de devoirs.

Donc, ce temps prescrit dont je vous ai parlé, il y a deux phrases, il est prescrit dans la
Loi de l'instruction publique. On ne dit pas quand ils doivent le faire par contre, mais c'est
important qu'ils aient ce temps-là, puis idéalement ce serait tout de suite après l'école pour
295 changer un peu d'air.

Donc, certains se défoulent dehors dans le gymnase pendant que d'autres se mettent
aussitôt à travailler. Bon, je vous l'ai dit. Et on a beau mettre sur pied des comités à n'en plus
finir auxquels j'ai pu participer aussi pour trouver des solutions aux problèmes existants, un

300 jour, il faut décider de construire la deuxième école là où on peut pour désengorger celle-ci et retrouver de meilleures conditions pour tous.

Point 6 : *Les enseignants*. Comme les enseignants partagent leurs salles de classe avec le service de garde à la période du midi et après les classes à partir de 15 heures, ils ne peuvent pas y travailler pour faire leurs corrections, ni pour y offrir des cours de récupération aux élèves qui en ont besoin.

Alors là, écoutez-moi bien, ma fille en 5^e année cette année a fait de la récupération pendant la récréation du matin. La récréation du matin, elle n'a pas pu la faire si elle avait besoin de faire de la récupération. Donc moi, elle me disait : «Maman, non, non, non, il faut que je fasse ça parce que sinon, il faut que je fasse de la récupération pendant la «récré» demain matin, puis je ne veux pas, j'ai besoin de courir.» C'est ça. Mais elle veut avoir des bonnes notes, donc, elle veut faire de la récupération. Donc, on ne s'en sort pas.

315 Donc, ce qui l'a privée de s'aérer, de bouger un peu avant de se rasseoir pour la deuxième partie de la matinée à son pupitre où elle ne peut pas bouger. Les élèves subissent encore une fois les conséquences du manque d'espace. Les enseignants vivent des désagréments en raison des limitations, du stress supplémentaire à cause de la surpopulation de l'école et on leur demande comme toujours de faire mieux, de faire plus.

320 Ils ont bien hâte eux aussi que la deuxième école voit le jour pour désengorger celle-ci. Leurs conditions de travail s'amélioreront aussi. Si nos enseignants ne sont pas heureux, nos enfants le ressentiront. Et vice-versa.

325 Je suis rendue au point 7 sur la santé. Juste pour vous rappeler qu'avec 977 élèves qui fréquentent l'école primaire la plus peuplée du Québec avec 77 enfants de plus que sa capacité reconnue par le MELS, nous avons noté que les épidémies de poux et de «gastros» sont supérieures à la normale et ça, c'est vrai. J'ai reçu dans le sac à dos de ma fille de 2^e année trois fois plus de feuillets sur les poux qui disent : «Votre enfant a pu être en contact avec des enfants qui ont des poux. Veuillez vérifier ses cheveux... *bla, bla, bla.* » Trois fois

330 plus que par les années passées, puis j'ai l'expérience parce que ma fille aînée, elle, elle va à l'école depuis plus longtemps, elle est en 5^e année.

Point 8. *Sécurité*. Alors là, je vais vous parler de la sécurité, mais pas de celle dont parlent certains opposants liée aux rues et aux piétons. Non, non. Moi je vous parle de la
335 sécurité à l'intérieur de l'école actuelle et dans la cour que les opposants ignorent sûrement et qui ne les intéressent pas vraiment, je crois.

On répète aux enfants de ne pas courir, ni de jouer à la *tag* dans la cour d'école parce que le risque de blessure s'est accru à cause du nombre élevé d'élèves et à cause de la
340 dimension de la cour. Ils ne peuvent s'empêcher de le faire quand même, c'est inscrit dans leur code génétique.

Le nombre élevé d'élèves par mètre carré dans la cour de récréation a entraîné trop de blessures et ce même si la direction a instauré les deux temps de récréation afin de limiter le
345 nombre d'élèves dans la cour à un moment donné, à un même moment.

Par ailleurs, pour la sécurité des enfants, toujours ma sécurité à moi à l'intérieur de l'école, pas celle de la rue, un élément est primordial dans une école. Il faut gérer rigoureusement les déplacements de tous les élèves, le matin, le midi, en fin d'après-midi pour
350 ne pas en perdre un. Il est déjà arrivé que des enfants soient temporairement égarés à cause de la complexité de gérer leurs déplacements.

Il est impossible de gérer avec un risque d'erreur nul près de 1 000 enfants de 5 à 12 ans! Les enfants quittent l'école, puis là, je ne vous parle même pas qui doit aller courir pour
355 prendre l'autobus scolaire pour aller dîner chez lui le midi. Je ne vous parle même pas de ça parce qu'il y en a plein qui ne réussissent pas à mettre leur manteau l'hiver à temps pour embarquer dans leur autobus.

360 Des enfants quittent l'école à 11h32 pour aller dîner à la maison; il y en a qui quittent à 15h08, il y en a qui quittent leur classe pour rejoindre leur éducateur attitré au service de garde qui passent dans les corridors.

365 Quand je vais chercher mon enfant, moi, au service de garde à 17h, 17h30, 17h45 ou 16h30, peu importe, j'espère qu'il sera trouvable dans l'école. J'ai personnellement dirigé plusieurs fois vers le secrétariat un enfant qui attendait, seul, à la sortie à 11h32, que son parent vienne le chercher pour dîner.

370 L'école actuelle est surpeuplée et ce n'est pas sécuritaire. La deuxième école permettra le désengorgement de l'école actuelle. - Je suis rendue à 19 minutes - *Stress*, là je ne vous en parle pas. 10 : *Autobus scolaires*, il y en a d'autres qui vont vous le dire que les autobus scolaires, première vague, c'est trop tôt, ils ne peuvent pas embarquer. Les parents les raccompagnent en auto, donc, ça fait de la circulation supplémentaire.

375 L'option de l'école privée ou de l'école publique à l'extérieur de l'île, il y a des parents qui sont trop stressés de savoir si leur enfant va être sorti, transféré, quoi que ce soit. Ils disent : «Non. Moi je les inscris au privé ou au public à l'extérieur de l'île, ça finit là, puis je ne stresse plus. Mais je me tape le trafic.»

380 *Divers*. Maintenant, j'aimerais juste terminer avec mes deux filles qui marchent tous les jours pour se rendre à l'école de leur quartier depuis 2007 qu'on habite là. Elles vivent une autonomie qui forge leur identité et leur sentiment de compétence. C'est ça, c'est vraiment ça. Ma plus jeune veut marcher seule depuis quelques mois. Elle a 8 ans, elle vient d'avoir 8 ans, elle ne veut plus marcher avec sa sœur. Elle a décidé comme quand on fait à vélo que ses petites roues, elle n'en a plus besoin. Donc, elle veut marcher seule, faire le même chemin que sa sœur, puis elle est prête. C'est fantastique. Alors, je vous dis que les enfants qu'on raccompagne en auto ne vivront jamais ce sentiment-là de compétence. C'est fantastique.

385

Alors, je dois terminer parce que j'aimerais que vous me posiez des questions si jamais vous en avez et j'aimerais juste ne pas oublier de vous mentionner que j'ai parlé avec notre

390 agent de police, Isabelle Dallaire du poste 16 que j'ai téléphoné le 1^{er} juillet et qui m'a dit...
Ça, c'est notre agent qui vient à l'école pour parler aux élèves de la sécurité. Elle m'a dit, cette
traverse au giratoire, celle qui fait peur à tout le monde, pas celle où il y a le *stop* vers Grande-
Allée, mais l'autre dont va vous parler Rachel si vous lui posez la question, elle est sécuritaire
présentement. Elle est sécuritaire selon le SPVM.

395 «Nous avons, me dit cet agent de police, nous avons le mandat de la réévaluer lorsque
la deuxième école sera construite. Nous compterons alors le nombre d'enfants qui l'utiliseront
et établiront si un brigadier est nécessaire selon des critères bien précis. Il n'y a pas de raison
de ne pas construire l'école sur le site du triangle. C'est le SPVM qui en assurera la sécurité,
400 ne vous inquiétez pas.»

Ça, je trouve que c'est très important et pour tout ce que des gens ont pu mentionner,
dénéigement, les poubelles, excusez-moi, mais l'enjeu de la deuxième école est majeur.
Donc, les détails mineurs auxquels on peut trouver des solutions, on ne va pas les laisser nuire
405 à notre recommandation d'un projet crucial pour la communauté en plein essor.

Donc, je l'espère, le site choisi ne fera jamais l'unanimité, je n'ai pas tellement suivi
avec mon truc, la construction d'une deuxième école est largement justifiée, mais je vous
rappelle pour terminer qu'il s'agit d'une école primaire, pas d'une prison, Mesdames et
410 Messieurs, ni d'une usine nucléaire. C'est juste une école, puis c'est l'avenir de nos enfants
sur l'île qui est entre vos mains, Monsieur le président, Madame et Monsieur les
commissaires, et nous espérons, je vous demande de recommander ce projet au comité
exécutif de la Ville de Montréal.

415 Merci.

M. BRUNO BERGERON, président :

420 Merci beaucoup, Madame Calabretta, on aurait une petite question pour vous. Ne
vous éloignez pas.

Mme CATHERINE CALABRETTA :

Ah oui, c'est vrai.

425 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Je vous ai entendu dans votre présentation nous parler que vous étiez sur des comités qui sont à la recherche de solutions. On est un peu catastrophé devant le... disons l'état de la situation à l'école, disons qui est vraiment un enjeu majeur, oui, mais est-ce que des locaux temporaires sur l'île n'ont jamais été, par exemple, identifiés?

430 Le fait qu'on soit obligé de nécessairement transporter à Verdun, est-ce que sur l'Île des Sœurs, il n'y aurait pas eu des endroits par exemple où on aurait pu temporairement désengorger cette école?

435 **Mme CATHERINE CALABRETTA :**

Oui, on l'a mentionné quand j'étais sur le conseil d'établissement de l'école. On voulait à tout prix garder les enfants sur l'île, surtout des enfants de cet âge-là, mais chaque fois qu'on a justement avancé cette solution, les gens de la commission scolaire nous disaient que l'île... une école, c'est une école. Des bureaux, c'est des bureaux. Même si on voulait aller mettre les enfants ou quelques classes dans des bureaux, ben, il n'y a pas de cours de «récré». Comment vont faire les spécialistes pour donner leurs cours de musique, le prof d'anglais pour se rendre à ces autres locaux-là?

445 Ça va augmenter la difficulté, c'était ça qu'on nous avait répondu, mais on y a pensé.

M. BRUNO BERGERON, président :

450 D'accord. Merci.

M. JEAN CAOUETTE :

455 Je veux juste compléter avec la question posée par mon président. C'est parce que c'est quand même quelque chose qui a été fait à quelques reprises par la CSDM, des locaux temporaires comme ça.

460 En fait l'idée, votre exposé est très clair sur l'incompatibilité des lieux avec les besoins requis. En fait, pour éviter la situation horrible que vous connaissez actuellement, je suis surpris que la Commission n'ait pas pu envisager des moyens semblables comme d'autres commissions scolaires le font?

Mme CATHERINE CALABRETTA :

465 Je ne connais pas ce que la CSDM fait, Commission scolaire de Montréal, c'est ça, mais je crois que l'équipe-école à l'école actuelle a vraiment fait des pieds et des mains parce que comme je vous l'ai dit, ils ont récupéré des locaux au centre communautaire et puis, o.k., un cours de musique dans un sous-sol sans fenêtre, ça se *tough*, excusez l'anglicisme. Donnez quelques locaux du centre communautaire au service de garde, on le fait déjà, mais la 470 communauté veut aussi utiliser le centre communautaire.

475 Donc, ça reste un tiraillement entre les besoins de qui et de qui qu'on va desservir en premier, puis c'est qu'on met beaucoup de pression. Plus on va utiliser le centre communautaire, plus on garde la pression sur le même axe, pôle sur l'île alors qu'il faut trouver d'autres axes parce qu'on ne veut pas non plus que ça devienne... Toutes les rues déjà très utilisées, puis les environs, on ne veut pas exagérer non plus.

M. JEAN CAOUETTE :

480 C'est sûr que je ne disais pas...

Mme CATHERINE CALABRETTA :

Je ne sais pas si j'ai bien compris?

485

M. JEAN CAOQUETTE :

Oui. Non, très bien, très bien. En fait, comprenez-moi bien, je ne voyais pas ça du tout comme une situation permanente. C'est juste au contraire que ça aurait peut-être pu vous permettre, enfin, l'idée, c'est de vous permettre de mieux vivre.

490

Mme CATHERINE CALABRETTA :

Bien on le fait déjà. C'est parce qu'on le fait déjà. On a déjà étendu le plus... je pourrais leur demander, leur dire : «Venez dans mon salon aussi, traversez la rue», mais ce n'est pas adapté.

495

M. BRUNO BERGERON, président :

Merci beaucoup, Madame.

500

Mme CATHERINE CALABRETTA :

Merci.

505

M. BRUNO BERGERON, président :

J'appellerais madame Odette Mercier, s'il vous plaît.

510

Mme ODETTE MERCIER :

515 Je n'ai pas de mémoire. J'ai beaucoup apprécié les deux rencontres que vous avez organisées le 17 et 18 de juin, d'ailleurs, je remarque, Monsieur Bergeron, que vous avez pris des couleurs depuis ces deux semaines-là, alors, ça vous a fait du bien, mais là, armez-vous parce que vous avez un dossier solide et émotif et stratégique d'ailleurs pour l'île et les enfants de l'île.

520 J'ai beaucoup aimé la présentation de la dame qui m'a précédée parce que j'ai beaucoup de... j'ai quand même des notes, je pourrais les envoyer si vous en avez besoin, mais c'est un peu...

M. BRUNO BERGERON, président :

525 Non, mais tout sera enregistré par notre sténographe, donc, on aura entièrement votre présentation par écrit également.

Mme ODETTE MERCIER :

530 Parfait. Alors, j'habite le quartier de l'Île des Sœurs depuis 40 ans, dont 20 ans à Place du Soleil qui est la rue évidemment qui longe le parc et qu'on en veut en faire un stationnement.

535 J'ai choisi de m'installer à l'Île des Sœurs principalement en raison de son caractère évidemment champêtre issu du concept d'une cité-jardin et agrémenté de grands parcs pour ces moments de quiétude. Ce dernier, je suis assez *cool*, ce dernier me permet également de me ressourcer par la pratique du yoga, du tai-chi et aussi, ce qui est plus excitant, la pétanque et autres.

540 J'ai un fils qui enseigne, enfin, il y a beaucoup de personnes de l'autre côté qui me disaient qu'on était... les opposants sont contre les enfants. C'est tout à fait faux. Mon fils

enseigne, enfin, il parle trois langues, il enseigne l'anglais aux allemands trois heures par jour et ce, bénévolement.

545 Je suis aussi une aidante naturelle, c'est-à-dire que le seul fait... quand j'amène ces personnes-là dans le parc, le seul fait d'aller dans le parc pour elles illumine leurs yeux et leur procure un tel bien être, elles en oublient presque leurs douleurs. C'est comme une distraction de la douleur pour eux. Elles considèrent le parc comme un personnage, comme une personne.

550 Je crois surtout que nos parcs et espaces verts représentent une richesse irremplaçable qui contribue significativement à ma qualité de vie, à ma santé et à toute celle des citoyens sans distinction d'âge.

555 Avec tous mes respects, Mesdames et Messieurs, les parents, les commissaires, veuillez me permettre, la présentation du projet tel qu'il nous a été présenté n'est pas acceptable. De plus, les communications avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et de l'arrondissement de Verdun soulèvent de nombreuses questions. Si vous saviez comme j'en ai appris lors de vos deux soirées, le 17 et le 18 juin, des bonnes et des mauvaises, des vertes et des pas mûres. Mais j'étais très contente d'y avoir assisté jusqu'à la fin.

560 La servitude de non-agrandissement et de non-débordement, on en a tellement discuté avec soit monsieur Trudel, soit madame Marotte! La circulation, la dame disait tout à l'heure qu'il y en a une qui va parler à l'effet que le carrousel ou le giratoire est sécuritaire. Moi, j'ai été renversée, il y a eu un dossier médical d'ailleurs, par la Plomberie Jodoïn; j'étais à bicyclette, puis lui a continué, il ne m'a carrément pas vue.

565 J'ai fait pendant cinq matins, de 7h30 à 8h15, un comptage de voitures, de bicyclettes et d'autobus. Il y a des cyclistes qui vont affreusement vite, c'est vraiment des formules 1, on dirait, parce qu'ils ne regardent pas. Ils regardent leur bidule en avant, puis... Quant aux voitures, là aussi c'est assez difficile. Enfin, même comme mon amie Arja disait, j'évite même maintenant de prendre le giratoire.

575 La sécurité des enfants. Les rues locales pour fin de stationnement. J'ai été estomaquée quand... qui a dit ça donc? Est-ce que c'est Sylvain ou Mallette? «Ah, ce n'est pas grave, le stationnement. Il manque de stationnement. Oui, oui, oui, on ira sur Place Soleil. On ira sur Terry-Fox. On prendra Berlioz.» Mais déjà Berlioz, il y a des problèmes.

580 Alors, on vous a soumis, je fais partie de l'APRIDS, le comité circulation, alors, on vous a soumis un mémoire. J'endosse tout à fait ce mémoire l'ayant vécu personnellement.

585 La construction d'une 3^e et 4^e écoles. Où? À quel endroit? Pourquoi ne pas faire comme Arja a suggéré? De construire déjà la deuxième... c'est évident qu'on a besoin d'une deuxième école, et de penser déjà à la 3^e et 4^e école. Les sites alternatifs. Le 17 juin, j'ai parlé avec monsieur Mallette des 24... d'ailleurs il ne s'en souvenait plus, c'est lui qui a écrit l'étude, les 24 sites alternatifs.

590 Je lui ai demandé qu'est-ce qu'il en pensait. «Ah, il dit, ça n'existe plus, c'est vraiment le triangle qu'on veut.» Alors, j'ai été très surprise de sa réponse, mais enfin... Alors, je lui ai dit que lui en avait suggéré 24.

595 Le déchirement de la population depuis deux ans. Ça, c'est assez terrible. Cette fois-ci, c'est carrément crucial. Il faut absolument que vous preniez, pas une décision, ce n'est pas vous qui décidez, je pense, c'est la Ville de Montréal, mais vous devez penser à la scission, à la division qui existe maintenant à l'Île des Sœurs suite à une mésentente, je vous dirais, puis une mésinformation de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, de la Commission scolaire de Montréal évidemment qui est au-dessus, et puis de la Ville, de l'arrondissement., les dirigeants de l'arrondissement de Verdun.

600 «Affirmer...», monsieur Sylvain avait dit : «Affirmer que des écoles telles que Saint-Gérard-de-Pierrefonds ou Sainte-Geneviève-ouest gèrent des problèmes complexes de circulation devraient servir d'exemple pour ne pas créer d'autres problèmes similaires pendant qu'il est encore temps. Ainsi, la CSDM voudrait bien modifier la situation de l'École Christophe-Colomb située sur un axe de circulation rapide, mais elle ne le peut plus et ne le peut pas.»

605 J'ai travaillé au CRIQ, c'est sur le boulevard Christophe-Colomb - je suis une scientifique de formation, juste l'autre bord de la structure où est le Métropolitain, j'ai travaillé de 80 à 88, donc, j'empruntais cette artère pour venir chez moi, et c'est effectivement dramatique. Mais la CSDM ne trouve pas de solution. Nous avons le temps et nous pouvons maintenant éviter ce genre de problème si nous avons une vision stratégique pour trouver le meilleur endroit pour les enfants de 2^e, 3^e et 4^e. C'est mon expérience personnelle.

610 L'urgence n'y est pas. Un débordement de 100 de plus entre 2012 et 2013 et 2015 et 2016 n'est pas catastrophique selon moi, le temps de trouver un emplacement suffisamment consensuel pour les deux parties. Les résultats de test du site Archambault sont scientifiquement discutables. Le terrain Levert n'a pas été étudié. Ça, ce serait magnifique.

615 Il vaudrait entre 4 et 6 G\$. L'arrondissement a un surplus de 16 G\$. Une solution temporaire, on en a parlé tout à l'heure, d'autant plus que ça vient d'une parente, enfin, c'est une grand-maman qui avait suggéré de changer la circulation du boulevard Île-des-Sœurs et René-Lévesque en passant par le chemin du Golf.

620 Alors, en attendant, pour répondre à votre question, il y a des espaces, ce n'est pas des sous-sols, c'est avec des grandes fenêtres, il y a des espaces de disponibles. Pourquoi ne pas louer un espace sur le chemin du Golf en attendant que vous trouviez la solution qui va plaire à tout le monde? Ça pourrait être une alternative.

625 Voici donc mon opinion. J'ai marqué : Il faut arrêter... - je vais le dire quand même parce que je l'ai écrit en rouge. Si je l'ai écrit en rouge, c'est parce que ça vient du fond du cœur - Il faut arrêter de présenter l'automne 2014 comme une date fatidique. Les parents et enfants sont rodés pour un surplus. Prenons notre temps pour choisir le meilleur site pour les enfants.

630 Voici donc mon opinion. Selon la procédure consultative de vous, je m'oppose, et ce avec vigueur, à un projet de construction d'une école primaire dans le triangle pour les raisons déjà stipulées. Cet emplacement est même impensable. Pourquoi ne pas bonifier le projet par le biais d'un site alternatif et ainsi préserver le parc de la Fontaine?

635 Je crois sincèrement à l'importance fondamentale de scolariser nos enfants, donc, oui pour une deuxième, oui pour une troisième, mais pas dans le triangle. Quand je fais face à une telle incongruité de la Ville et de la commission scolaire, je me dois de considérer certains points. Je mets en doute la motivation des élus à vouloir imposer ce seul site sachant pertinemment que l'unicité de ce choix ne fait que diviser la population, et c'est vraiment le cas.

640 Je ne vous dirai pas toutes les... Non, je n'embarquerai pas là-dessus.

Soit les instances décisionnelles me cachent encore des faits, c'est ce que je crois, et des chiffres de sorte que la communauté reste dans l'erreur et la noirceur. On dirait que les gens de la commission scolaire, mais surtout de la municipalité sont au-dessus des lois.

645

Les parents, je comprends que les parents sont inquiets parce que les enfants sont enfermés dans une cage de fils de fer au milieu de la population engendrée par le trafic plutôt que par un grand terrain bien aménagé. Ça va être assez terrible.

650

Et les automobilistes aussi ont beaucoup de mal à surveiller les lignes mal définies sur la chaussée. Les visiteurs perdus qui parfois tournent dans le mauvais sens du giratoire. Puis en fait, vous savez, le giratoire est comme... il y a des trucs usés, des espèces de modules usés avec un très très grand arbre et ça cache totalement la visibilité. Je ne peux pas comprendre.

655

Même avec des brigadiers et avec des feux de circulation, je trouve la situation très inquiétante pour la sécurité de nos jeunes. Ma seule consolation est le fait que la plupart des enfants se rendent en auto accompagnés de leur parent.

660

Voici mes recommandations pour votre appréciation. Abolir le projet à l'étude, acheter un terrain pour satisfaire les besoins immédiats. Vous savez, j'ai travaillé au centre de recherche et au conseil national, puis etc., etc., surtout dans le domaine scientifique. On se disait toujours que si c'est un beau projet rassembleur, on trouve l'argent. Alors, je le pense toujours.

665 Ce n'est pas parce que la Ville dit : «Ah, on va avoir un terrain de la ville, ça va être gratuit», vous n'avez qu'à regarder toutes les tours qui sont autour de l'île. Prévoir un plan pour deux autres emplacements, évidemment, penser déjà pour une 3^e et une future école secondaire.

670 Vous pouvez être assurés, Chers Commissaires - vous êtes des commissaires, oui? O.K. Vous pouvez être assurés, Chers Commissaires, que vous aurez la gratitude de toute la population. Vous aurez réussi à recommander une solution garantissant la paix sociale à l'île tâche qu'aucun politicien n'a su accomplir jusqu'à présent.

675 Nos enfants auront les écoles tellement attendues et tous, incluant les enfants des enfants d'aujourd'hui continueront à profiter des parcs. C'est ce que j'aimerais aussi beaucoup pour mon fils qui restent à l'île et puis malheureusement, lui a étudié à l'extérieur... enfin, à l'extérieur de l'île, il avait 4 ans, il est allé sur la terre ferme dès 4 ans et ça se fait, ça se fait très bien.

680 Finalement, le haut calibre d'impartialité et d'indépendance qui devrait vous caractériser ou qui vous caractérise, c'est plus actuel, et fait la renommée de l'OCPM depuis 10 ans ne passera pas inaperçu. Je vous remercie et suis ouverte à des questions s'il y en avait.

M. BRUNO BERGERON, président :

685 Merci beaucoup, Madame Mercier.

Mme NICOLE BRODEUR :

690 Madame Mercier, je vous ai peut-être mal comprise dans vos recommandations, la première entre autres que j'ai identifiés comme tel. Vous avez parlé d'acheter un terrain et satisfaire les besoins immédiats ou satisfaire les besoins tout court?

Mme ODETTE MERCIER :

695 Il y aurait moyen d'acheter un terrain, je suis convaincue. Écoutez, je l'ai dit il y a deux ans et je le répète. Samuel Gewurz à qui appartient pas mal de terrains, et je ne sais pas combien de millions et peut-être même des milliards il aurait empochés par la vente de ses fameuses tours, pourrait, il me semble, pourrait facilement donner un terrain à la commission scolaire parce que la plupart des terrains restants lui appartiennent.

700 Donc, oui, ce serait une possibilité.

Mme NICOLE BRODEUR :

705 Est-ce que vous avez des idées en relation avec la présentation, les questions qu'on a posées à la personne qui vous a précédé sur une façon de remédier au problème d'engorgement de l'école existante?

Mme ODETTE MERCIER :

710 D'aller sur... pour l'instant en tout cas, ben, ça vient des parents, enfin, c'est une grand-maman. Il y a le chemin du Golf, juste à côté des... ils sont en train de construire des appartements, mais il y a beaucoup beaucoup d'entrepôts ou de magasins qui ont été... dont les gens ont quitté et c'est des grandes fenêtres. Il y aurait moyen d'aménager ça. C'est sur... Savez-vous où est-ce que c'est?

715

Mme NICOLE BRODEUR :

Oui, oui, je vois à peu près, oui.

720 **Mme ODETTE MERCIER :**

Temporairement en tout cas. Mais vous avez Levert, vous avez le chemin du Golf, vous avez aussi Archambault. Archambault malheureusement, les tests ont été faits aux mauvais endroits. Ça n'a pas d'allure, voyons donc!

725

Il fallait que les tests... Nous avons donné un contrat à une société, un urbaniste, pour refaire l'analyse entre... bien, juste à côté du Strom, mais c'est évident que le Strom ne veut pas d'enfants à côté parce que c'est comme ça. C'est évident que le golf, on ne peut même pas tousser. C'est évident que le golf ne veut pas d'enfants à côté.

730

Les maisons qui se sont construites et qui ont pris une partie du terrain que nous, on prévoyait, ces maisons-là, ils disaient que c'était pollué, mais finalement comment ça se fait qu'on construit sur le terrain? Des maisons, des 8, 900 000 \$ qui sont le prix de base. Alors, il y a comme une incongruité là. Ça ne marche pas.

735

Moi, je pense que d'ici un an ou deux, le terrain que nous, on convoitait pour l'école, j'espère vous revoir, mais il va y avoir quelque chose qui va se construire. Je suis convaincue. Tout d'un coup, *oups*, il ne sera plus pollué. Je vous le garantis.

740 **Mme NICOLE BRODEUR :**

Merci.

M. JEAN CAOUCETTE :

745

Au début de votre présentation, vous avez dit que vous étiez notamment une aidante naturelle.

Mme ODETTE MERCIER :

750

Oui.

M. JEAN CAOUETTE :

755

Et que vous alliez au parc de la Fontaine.

Mme ODETTE MERCIER :

760

Oui.

M. JEAN CAOUETTE :

765

Où allez-vous au parc de la Fontaine? Dans quelle partie du parc allez-vous généralement avec les personnes avec qui vous allez?

Mme ODETTE MERCIER :

Derrière les tennis.

770

M. JEAN CAOUETTE :

Derrière les tennis? Autrement dit...

Mme ODETTE MERCIER :

775

Vous savez où est-ce qu'il y a le terrain de pétanque.

M. JEAN CAOQUETTE :

780 Oui, oui, c'est ça, en diagonale avec la fontaine, les pétanques et les tennis?

Mme ODETTE MERCIER :

785 Oui, oui.

M. JEAN CAOQUETTE :

O.K.

790 **Mme ODETTE MERCIER :**

Puis il y a évidemment... je pratique beaucoup de yoga et de tai-chi et puis quand il fait beau et puis si on a un professeur, bien c'est plus dans la zone où est-ce que les enfants jouent. D'ailleurs, ils viennent de commencer, les enfants, les camps de jour.

795

M. JEAN CAOQUETTE :

O.K.

800 **Mme ODETTE MERCIER :**

Dans cette partie-là, la partie libre.

M. JEAN CAOQUETTE :

805

C'est la partie la plus boisée du parc comme tel. Boisée, je veux dire...

Mme ODETTE MERCIER :

810

Non, il y a un terrain, il y avait un terrain de soccer avant. Où est-ce qu'il y a un terrain de soccer, oui, oui. Mais maintenant on s'enlève parce qu'à partir du moment où les enfants sont arrivés, ben, quand on parle de tai-chi ou de yoga, il faut que ce soit calme. Alors, on est allé ailleurs.

815

M. JEAN CAQUETTE :

Mais ça, ce n'est pas la partie triangle si je comprends bien?

820

Mme ODETTE MERCIER :

Ah, pas du tout.

M. JEAN CAQUETTE :

825

Non, o.k.

Mme ODETTE MERCIER :

830

Jamais. Puis je ne peux pas imaginer une école dans le triangle. C'est... pour moi, c'est complètement aberrant.

M. JEAN CAQUETTE :

835

Non, mais mon point, c'est de savoir si l'utilisation que vous, vous en faites actuellement n'est pas dans cette partie-là, elle est dans la partie près du terrain de soccer comme vous dites et des terrains de pétanque. O.K.

Mme ODETTE MERCIER :

840

Surtout à cause... il y a des arbres aussi.

M. JEAN CAOQUETTE :

845

Oui, le couvert végétal est plus agréable là effectivement.

Mme ODETTE MERCIER :

850

Bien oui, bien oui.

M. JEAN CAOQUETTE :

Merci.

855

Mme ODETTE MERCIER :

C'est sûr. D'autres questions?

M. BRUNO BERGERON, président :

860

Je vous remercie beaucoup, Madame. Merci beaucoup. J'appellerais madame Rachel Ferland, s'il vous plaît.

Mme RACHEL FERLAND :

865

Bonjour. Merci d'écouter mon opinion aujourd'hui...

M. BRUNO BERGERON, président :

870 Bonjour, Madame.

Mme RACHEL FERLAND :

875 Monsieur le président, Madame la commissaire, Monsieur le commissaire. Je suis résidente de l'Île des Sœurs depuis 1992. J'ai fait une erreur dans le texte que vous avez, j'avais mis 93, mais...

M. BRUNO BERGERON, président :

880 Approchez-vous du micro, s'il vous plaît.

Mme RACHEL FERLAND :

885 Comme ça, c'est mieux?

M. BRUNO BERGERON, président :

Près.

890 **Mme RACHEL FERLAND :**

895 Donc, moi, je suis résidente de l'Île des Sœurs depuis 1992; ça fait 21 ans que j'habite l'Île des Sœurs. J'ai habité sur Place du Soleil pendant une dizaine d'années et maintenant, je suis de l'autre côté, donc, sur l'esplanade de l'île depuis une dizaine d'années également. Donc, je connais très très bien, donc, l'endroit dont on parle.

Je suis mère de deux enfants, une fille de 7 ans qui est au primaire à l'école Île-des-Sœurs et un petit garçon de 4 ans qui lui va rentrer en maternelle en septembre 2014. Donc, pour l'instant, il ne fréquente pas encore l'école.

900

Je suis personnellement enseignante. J'enseigne la littérature québécoise à l'Université de Montréal et j'ai fondé une agence d'adoption internationale aussi en 2007.

Comme mère de deux enfants dont une fille qui fréquente l'école primaire actuelle et d'un garçon qui va rentrer en maternelle en 2014, je suis donc le projet de construction de l'école depuis les tous débuts puisque ça touche directement ma famille évidemment.

905

J'aimerais me permettre d'entrée de jeu sans vouloir insulter qui que ce soit évidemment de simplement poser la tristesse que je ressens face effectivement à la scission qu'il y a sur l'Île des Sœurs actuellement, enfin, depuis deux ans. Je trouve ça très triste ce qui divise les citoyens de l'Île des Sœurs puisque j'y habite depuis longtemps et c'est très triste. Mais je suis également triste de ressentir, moi comme mère, une opposition si vive face à l'urgence de construire une école primaire. Comme disait la dame qui m'a précédé, enfin, Catherine, ce n'est pas une prison, ce n'est pas un hôpital, ce n'est pas une usine évidemment.

910

915

Comme je disais, j'habite l'Île des Sœurs depuis 21 ans. Donc, j'ai vu, comme d'autres ici certainement dans la salle, l'île se construire de manière assez sauvage effectivement. Il y a une construction épouvantable. J'ai retracé un article de *La Presse* qui avait été publié en 2005 où il était question justement de l'inquiétude des résidents de l'Île des Sœurs face à cette construction massive et au trafic de plus en plus présent sur l'île. Si jamais vous voulez la référence, je pourrai vous la donner éventuellement.

920

Je vais vous parler surtout de mon expérience de mère. Je vais y aller de manière plus personnelle de comment je vis, moi, l'école actuelle et comment je vivrais une nouvelle école en face de chez moi puisque je suis sur l'esplanade de l'île.

925

930 Donc, je réside dans l'esplanade de l'île et je vais vous dire honnêtement quand la température le permet parce qu'on est assez loin de l'école actuelle, je suis sur la rue de la Sagitaire, donc, j'amène toujours, toujours, ma fille à pied, quand c'est possible en trottinette ou même en bicyclette ce qui est encore plus rapide. En fait, ça va plus vite que la voiture. En bicyclette, je peux partir 5 minutes plus tard. Et c'est très agréable. C'est plus rapide et c'est plus agréable que de prendre la voiture.

935 De l'école, je me rends ensuite par les mêmes moyens, donc toujours à pied, à la garderie de mon fils qui, elle, se situe pas très loin du carrefour giratoire dont on parle beaucoup qui est sur le boulevard René-Lévesque au 3000, boulevard René-Lévesque. Donc, je parcours cet endroit-là vraiment beaucoup.

940 Je ne suis pas la seule actuellement de l'esplanade de l'île à marcher pour aller à l'école actuelle. Nous sommes plusieurs voisins à faire le chemin ensemble tous les matins, beau temps, mauvais temps. Peut-être pas pendant les grosses tempêtes de neige ou des grosses pluies évidemment parce qu'on est quand même un peu loin.

945 De marcher, ça rend le départ à l'école amusant. Ça rend ça agréable pour les enfants, mais aussi pour nous, les parents qui pouvons nous permettre de le faire. Ma fille me demande souvent de partir plus tôt à l'école le matin parce qu'on a la possibilité de traverser le boisé de l'Île des Sœurs et ça lui fait du bien. Elle aime ça aller dans le boisé de l'Île des Sœurs, puis on regarde, au printemps, il y a des fleurs, il y a toutes sortes de choses à
950 regarder et elle aime ça et elle me le demande.

 Ça n'a pas de prix. Cela lui donne une énergie extraordinaire pour commencer sa journée d'école dans une école comme madame Calabretta l'a mentionné qui est terriblement surchargée. Elle en a besoin, ma fille, d'autant plus que l'environnement actuel de l'école,
955 donc, je ne reviendrai pas sur ce qui a été très bien dit, mais qui est de plus en plus difficile à supporter, ma fille souffrant d'une fragilité sensorielle.

960 Elle a besoin, donc, elle-même d'une... les enfants ont besoin tous de ça, mais ma fille particulièrement à cause de sa fragilité, elle aurait besoin d'une école plus petite, de classes un peu plus petites, moins peuplées pour optimiser sa réussite scolaire évidemment et son bien-être. Une école moins bruyante, etc.

965 Malgré son trouble sensoriel, mon mari et moi avons fait le choix de la garder à l'école primaire Île-des-Sœurs, malgré son trouble sensoriel et, je dirais, la condition dans l'école actuelle. Personnellement, on était persuadés que le gros bon sens menait le monde et qu'une deuxième école verrait le jour. Je pense qu'initialement, elle était prévue pour 2013, on priait très très fort. Ça n'a pas eu lieu. Maintenant, on prie encore plus fort pour 2014 puisque notre deuxième aussi va rentrer à l'école cette année-là.

970 Actuellement, pour être bien honnête, nous commençons à songer au privé si une deuxième école ne se construit pas parce que ça va devenir terriblement difficile, principalement pour notre fille, de continuer dans l'école actuelle, mais je vous vais dire, c'est à notre plus grand désarroi qu'on y songe. Cela signifierait concrètement pour ma famille se lever plus tôt.

975 Moi, mes enfants se lèvent à 7h10 le matin. Ma fille, à 7h15, elle dort; elle a besoin de 12 heures de sommeil, elle en a besoin, sinon elle ne peut pas fonctionner à l'école, elle ne peut pas fonctionner, point, dans sa journée. Donc, actuellement en allant à l'école de l'Île des Sœurs, ça lui permet d'avoir la quantité de sommeil requise pour bien fonctionner et pour bien apprendre.

985 Aller au privé, ça signifierait ne plus se rendre à l'école toutes les deux, main dans la main avec son petit frère, ne plus avoir tous ces échanges qu'on a. C'est extraordinaire d'avoir sa petite main dans la mienne tous les matins et me dire qu'elle m'aime et puis on se parle. Elle me raconte des choses. C'est des moments privilégiés de vie, des moments familiaux extraordinaires.

990 Elle ne mangerait plus à la maison non plus, j'en reparlerai tantôt, mais ça aussi c'est quelque chose qu'elle a la possibilité de faire parce qu'elle va dans l'école de quartier. Alors, en contrepartie, elle devrait évidemment... on devrait se lever plus tôt, moins de sommeil, aller dans le trafic. On sait tous ce qui s'en vient avec Champlain, Turcot, etc., Bonaventure. Donc, ça signifierait de la pollution sonore, visuelle, olfactive aussi et puis tout ce qui s'en suit.

995 Du temps de qualité en famille, ce n'est pas un luxe. Les enfants grandissent vite. Quand on peut leur offrir, qu'on a la possibilité de leur offrir un temps de qualité, ce n'est pas un luxe. Et je pense qu'on n'a pas le luxe actuellement d'attendre davantage pour la construction d'une deuxième école à l'Île des Sœurs. Je pense que ce n'est plus un luxe, c'est une urgence.

1000 Je vais, soit-dit en passant, lever mon chapeau à la direction de l'école actuelle qui fait des miracles, à tout le personnel qui font des miracles dans les conditions qu'on connaît. Enfin, je reviens à mon texte.

1005 De simplement penser à l'école privée, je trouve ça terriblement dommage. Mon mari aussi parce que nous croyons en l'école publique, en une bonne école publique. On croit en l'école de quartier, c'est pour ça que ma fille est toujours à l'école de quartier et on croit dans une école de marcheurs parce que c'est l'exemple de toute façon qu'on donne actuellement à nos enfants.

1010 La présence d'une école à distance de marche, ça permet une qualité de vie supérieure tant pour les parents que pour les enfants, surtout pour les enfants en fait. Ma fille le matin, et en revenant de l'école parce qu'il y a le retour, on parle de l'allée, mais il y a le retour, ça la fait bouger, ça la fait respirer. Ça la détend avant les classes ou avant les devoirs avant la fin d'une journée déjà bien chargée.

1015 Plus encore, cela lui permet de manger à la maison plusieurs midis par semaine. Elle n'est pas la seule. Il y a plusieurs enfants, le fait d'aller à l'école à distance de marche, ils peuvent revenir manger à la maison le midi. Dans la condition actuelle de l'école, je ne sais

1020 pas si vous imaginez quel bien ça peut faire à ces enfants-là. Ma fille, moi, ça... les quelques jours, elle mange trois jours à la maison et deux jours à l'école.

1025 Les jours où elle mange à l'école, elle revient dans un état de stress et de fatigue épouvantable à la maison. Le fait de manger à la maison, les midis où elle mange à la maison, ça change complètement les choses. Elle coupe complètement avec la routine scolaire, le bruit, toutes ces exigences de rester entassées dans un couloir en attendant son heure, son moment de cinq minutes dans la cour de récréation. C'est fabuleux.

1030 Quand le temps le permet, ça lui permet aussi d'aller jouer dans le parc en face de la maison, de faire de la bicyclette devant la maison, de se baigner en arrière au mois de juin ou bien en septembre encore quand le temps le permet. Donc, elle coupe complètement avec l'environnement scolaire et ça la recharge complètement pour aller à l'école ensuite.

1035 Il va sans dire que la construction d'une école juste en face de la maison serait pour ma famille quelque chose d'extraordinaire, de formidable et pour d'autres familles dans mon environnement également. Mais là, je vais parler pour ma famille. Ce serait une petite école qui est prévue, qui correspond beaucoup plus, beaucoup mieux aux besoins des enfants et spécifiquement aux besoins de ma fille. Comme je vous ai dit, elle souffre de trouble sensoriel.

1040 Nous marchons déjà pour aller à l'école actuelle qui est éloignée, il est bien évident que nous allons marcher pour aller à l'école qui va être située juste de l'autre côté du carrefour giratoire en fait. Ça rendrait l'utilisation de la voiture assez ridicule, je dois dire. Les voisins qui marchent déjà avec nous, et ils sont nombreux, vont également marcher, j'en suis persuadée et plusieurs autres qui prennent actuellement la voiture pour se rendre à l'école primaire, et donc qui créent en partie le trafic actuel, marcheraient probablement.

1045 Le carrefour giratoire. J'ai entendu plusieurs craintes par rapport au carrefour giratoire et puis certaines peuvent être fondées effectivement et je pense qu'il est plus prudent de se poser les questions dès maintenant, les questions principales et puis voir justement à ce qui pourrait peut-être être amélioré avec ce carrefour-là.

1050 Ça fait dix ans que j'habite l'esplanade de l'île, donc, bien avant les enfants. Le
carrefour giratoire, je le traverse, donc, depuis très très longtemps et je le traverse depuis sept
ans avec mes enfants également et depuis deux ans tous les matins pour aller à l'école et
revenir... aller à la garderie, revenir de la garderie. Je le traverse plusieurs fois le matin et à
15h30 à l'heure où l'école termine, donc, en heure de pointe. C'est un endroit que je connais
1055 bien.

 Actuellement quand je vais à l'école, enfin avant que l'école ne cesse, je traverse le
carrefour giratoire avec mes enfants et je m'en vais traverser plus loin le boulevard de l'Île des
Sœurs et Berlioz, la rue Berlioz. C'est un enfer. J'en ai peur. Il y a un brigadier scolaire, on
1060 traverse par groupe, j'en ai peur. Il y a six voies, ça tourne dans tous les sens. À cause du
trafic, il y a des véhicules, il y a des automobilistes qui sont pressés, en tout cas, je vais vous
dire sincèrement lorsque la deuxième école sera construite et si elle l'est dans le triangle en
face de chez moi, je vais faire *ouf* de ne plus... je vais être vraiment contente de ne plus avoir
à traverser ce gros carrefour-là.

1065 Qui va traverser le carrefour giratoire? Les parents ou les enfants qui viennent de mon
quartier, de l'esplanade de l'île. Il y a deux options qui s'offrent aux parents de l'esplanade. Ils
peuvent traverser au niveau de la Grande-Allée où il y a déjà un arrêt. Donc, c'est tout à fait
sécuritaire au niveau de la Grande-Allée. Et la deuxième option qui est plus pratique pour des
1070 gens de ma rue ou des rues avoisinantes, ça va être le carrefour giratoire.

 Contrairement au croisement du boulevard Île-des-Sœurs et Berlioz où les enfants
traversent actuellement pour aller à l'école actuelle, au niveau du carrefour giratoire, et là, je
vais lire un peu mon texte, dans un premier temps lorsqu'on doit traverser, on a les voitures qui
1075 arrivent en fait, qui arrivent sur l'Île des Sœurs sur notre gauche. On a simplement à nous
occuper de ce qui se passe sur notre gauche; on n'a pas à regarder dans tous les sens.

 Donc, ils arrivent sur la gauche. On s'assure que les autos s'arrêtent évidemment avec
les enfants. On traverse. Il y a un terre-plein qui est très sécuritaire qui est assez large. À ce

1080 moment-là, on a juste à s'occuper de ce qui se passe à droite, les autos qui sortent de l'Île des
Sœurs.

1085 À mon avis, la présence d'un brigadier scolaire rendra la traversée très sécuritaire pour
les enfants, je n'aurai pas de crainte de laisser mes enfants traverser avec un brigadier
scolaire. La présence de parents volontaires, je pense, aussi peut être utilisée; il y en a
plusieurs qui sont intéressés. Moi personnellement, je serais tout à fait disponible à faire ce
qu'on appelle «le trottibus» et à traverser des enfants et je ne suis pas la seule. On pourrait
les faire traverser en groupe pour ne pas nuire aussi trop au trafic.

1090 J'aimerais vous présenter quelque chose. J'ai filmé brièvement la traverse un jour
d'école. En réalité, je l'ai fait deux fois. Donc, à 7h50 puisqu'au mois de juin, je quitte la
maison à 7h50, on y va en bicyclette, donc, ça nous prend moins de temps. Donc, j'ai pris
quelques secondes pour filmer. Je l'ai filmé jeudi, 13 juin et vendredi, 14 juin 2013 en partant à
l'école avec les enfants, donc à 7h 50 et je voudrais vous présenter ça si...

1095 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Ce serait très apprécié, s'il vous plaît.

1100 **Mme RACHEL FERLAND :**

Merci. Alors, 13 juin, le premier est un petit peu plus long, le deuxième, mon *iphone* a
bloqué, ça fait que...

1105 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Vous voulez nous situer, s'il vous plaît?

Mme RACHEL FERLAND :

1110

Attendez, je vais faire pause. Comment je peux faire...? Là, je me situe vis-à-vis de la rue de la Sagittaire. Donc, on voit le carrefour giratoire qui est tout de suite à gauche avec la traverse et je suis en face du triangle. Je suis directement en face de l'endroit où serait située l'école de l'Île des Sœurs sur ce vidéo.

1115

L'autre côté, c'est vraiment où serait le triangle et le carrefour et la traverse sont là. Donc ça, vers 7h 50 le 13 juin et puis je vais vous montrer le lendemain, le 14 juin maintenant. Donc, le lendemain. C'est un petit peu moins long. Toujours je suis au même endroit en face du triangle avec le carrefour giratoire à gauche. Voilà.

1120

On peut constater que... En revanche...

M. BRUNO BERGERON, président :

1125

Terminez votre phrase, s'il vous plaît. Vous dites que vous constatez que?

Mme RACHEL FERLAND :

1130

Qu'il n'y a pas tant de voitures que ça qui circule. Ça, c'est 7h 50, moi, quand je quitte. Alors, c'est l'heure où... parce que si on habite en face de l'école, évidemment on n'ira pas là à 7h05 le matin ou à 7h30. Donc, à 7h50 je passe là tous les matins. Là, j'ai filmé deux matins pour montrer... puis les deux matins étaient similaires comme à plein d'autres matins où on quittait pour aller à l'école. Alors voilà.

1135

En revanche, je dois dire que lorsque je reviens de la garderie, parce que comme je vous disais, la garderie de mon fils est située de l'autre côté du boulevard René-Lévesque, donc, je vais porter ma fille... on va à l'école, ensuite je vais à la garderie. Lorsque je reviens à la maison, je traverse seule cette fois le carrefour giratoire. En général, 8h20, 8h30, autour de

1140 8h30 grosso modo, il y a beaucoup plus de véhicules qui circulent au carrefour giratoire. Il y en a toujours un peu plus, mais les enfants sont en classe à ce moment-là.

1145 Donc, c'est pour ça que moi, ce n'est pas vraiment une crainte. Donc, les gens qui travaillent à 9h le matin vont quitter l'île passé 8h. À 8h, les enfants sont en classe. Et la même chose pour l'après-midi puisque quand je reviens également, il faut penser à la sortie des classes, il n'y a pas juste le matin. J'imagine que ça va être les mêmes horaires avec une deuxième école, donc, c'est 15h08 la fin des classes. Donc, quand je vais chercher ma fille, je passe à 15h au même endroit. Donc, il y a peu de trafic. Quand on revient de la garderie de mon fils, il est à peu près 15h40- 15h45. Là effectivement, il commence à y en avoir un peu plus. Effectivement, oui.

1150 Moi, le carrefour n'a jamais posé de problème de sécurité et personnellement, je n'ai pas peur de traverser. Maintenant, il faudra penser éventuellement... on pourrait mettre en place des panneaux à l'approche de l'école qui indique bien aux automobilistes qu'une école est à proximité, des indications sur la voie elle-même pourraient être installées également.

1155 Madame tout à l'heure parlait de la sculpture sur le carrousel qui empêche la vision et je pense qu'elle a raison. Probablement que d'avoir une visibilité supérieure serait adéquate également parce qu'actuellement, on ne voit pas les automobilistes.

1160 C'est vraiment quand on arrive près de la traverse, pas du côté... quand on arrive de l'esplanade, ceux qui rentrent sur l'Île des Sœurs et qui arrivent, ceux-là ont une visibilité moindre. Quand on traverse de l'autre côté, il y a une grande ligne droite, donc, ça ne change rien, mais pour ceux qui arrivent sur l'Île des Sœurs par le petit carrefour, évidemment je pense que ça pourrait être un plus pour la visibilité d'enlever ou de modifier ce qu'il y a sur ce rond-point, ce terre-plein.

1165 Ah, mon Dieu, je dépasse mon temps de beaucoup, alors, je vais... Je voulais parler de la circulation automobile, mais je vais oublier ça. Donc, de toute façon, vous avez mon texte.

1170 Je vais juste conclure en redisant que la nouvelle école n'est pas un luxe et je pense que c'est vraiment un besoin pour les enfants de l'île et qu'on ne peut plus étirer l'élastique. On ne peut plus se permettre d'attendre et de penser à tel autre terrain et acheter, pas acheter... Ce n'est plus possible, on ne peut plus.

1175 On ne peut plus si on veut garder la qualité de vie des enfants évidemment parce que ma fille, je peux la mettre au privé, mais ça va être le levée plus tôt, elle ne mange plus à la maison. Il n'y a plus... Tous ces moments extraordinaires, on les oublie, c'est terminé. Donc, en même temps, c'est un choix, c'est un choix qu'on a à faire.

1180 Ça fait que voilà, je vais conclure là-dessus. Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à ce que j'ai dit.

M. BRUNO BERGERON, président :

1185 Merci beaucoup. Dépendamment des différentes parties parce que d'aucun souhaite conserver le parc dans son intégralité, tous les citoyens souhaitent construire une école le plus rapidement possible.

Mme RACHEL FERLAND :

1190 Tout à fait;

M. BRUNO BERGERON, président :

1195 Je pense que c'est l'unanimité. Je vais vous amener sur un sujet que vous n'avez pas abordé. Le fait, par exemple, que l'école actuelle, l'école sur le Centre Edgar n'avait pas été prévue, qu'on l'a agrandi trois fois, si on construit par exemple une école dans le triangle, compte tenu de l'exigüité du terrain, est-ce que les réponses que l'arrondissement nous a données et qu'on a mises sur le site internet démontrent qu'il serait possible d'agrandir éventuellement cette école 3/18 pour en faire encore une plus grande... oui, l'arrondissement

1200 nous a confirmé par écrit que c'était possible par l'article 89 actuel. C'est-à-dire qu'en re-
confiant à une consultation publique, il serait possible encore une fois d'agrandir, donc sans
autre protection. Comment vous voyez ça, vous, comme citoyen le fait qu'on est un peu en
otage disons par rapport aux besoins de l'île en matière scolaire pour répondre adéquatement
aux besoins des enfants?

1205

Mme RACHEL FERLAND :

Personnellement, je pense que le dernier agrandissement de l'école actuelle était une
erreur parce qu'on en fait presque une polyvalente. Je ne pense pas qu'elle n'aurait pas dû
1210 être agrandie et je pense que la sécurité et le bien-être des enfants en pâtissent.

Maintenant, ça a été fait. Je ne suis pas pour que... mettons que la deuxième école se
fasse dans le triangle, personnellement comme citoyenne, je ne suis pas pour un
agrandissement de cette école-là et oui, ça devrait repasser devant l'Office de consultation
1215 publique.

Je peux vous dire pour en avoir discuté avec de nombreux parents, les parents ne sont
pas pour non plus. Alors, il y aurait probablement un consensus des citoyens de l'Île des
Sœurs. Je vois mal comment les gens pourraient accepter que cette école-là soit agrandie.
1220 Le terrain est quand même... Au Centre Elgar, à côté du Centre Elgar, il y avait un peu plus
de latitude pour agrandir cette école-là, les terrains disponibles étaient beaucoup plus
présents, mais là, entre vous et moi, c'est assez exigü et à moins de faire un long couloir et
d'aller dans le parc de l'autre côté, c'est faisable, j'imagine, tout est faisable, mais ça en
deviendrait un peu ridicule, je pense qu'il faut déjà que la Commission scolaire, et
1225 probablement qu'elle le fait déjà, la Ville, les promoteurs peut-être aussi se penchent sur la
question de l'avenir parce que c'est évident qu'il faut y penser.

On est dans l'urgence pour une deuxième école, on ne veut pas vivre la même chose
pour une troisième école, ce serait ridicule. C'est ridicule ce qu'on vit maintenant. Donc, je
1230 pense que les personnes qui travaillent dans ce dossier-là doivent déjà s'atteler à la tâche pour

voir où, comment... Des personnes ont parlé du site Archambault, du site Levert, il faudrait regarder les options. Est-ce qu'il y a des options intéressantes qui s'offrent pour éventuellement cette troisième école?

1235 Je pense qu'il ne faut certainement pas attendre et d'en être rendu à une urgence comme on la vit actuellement. Je ne sais pas si ça répond à votre question?

M. BRUNO BERGERON, président :

1240 Tout à fait, merci beaucoup.

M. JEAN CAOQUETTE :

1245 Juste en complément de ce que dit mon président. Si effectivement il y avait une réflexion comme ça qui se faisait d'avance tout à la différence de ce qui se fait actuellement et si on devait tenir une commission de l'OCPM, ça nous ferait une commission dans un climat différent, je veux dire.

Mme RACHEL FERLAND :

1250 J'imagine. Plus agréable pour vous.

M. JEAN CAOQUETTE :

1255 Il y aurait une unanimité.

Mme RACHEL FERLAND :

1260 Une unanimité. Ce serait plus agréable pour les commissaires effectivement.

M. BRUNO BERGERON, président :

Alors, je vous remercie beaucoup, Madame.

1265 **Mme RACHEL FERLAND :**

Merci beaucoup.

1270 **M. BRUNO BERGERON, président :**

La Commission va prendre une pause de 15 minutes, nous reprendrons à 15 heures 40. À 14 heures 40, excusez-moi.

PAUSE... REPRISE

1275

M. BRUNO BERGERON, président :

1280 Alors, nous allons reprendre l'audition des mémoires. J'appellerais madame Chantale Bacon, s'il vous plaît. Est-ce que madame Bacon est présente? Oui. Bonjour, Madame Bacon.

Mme CHANTALE BACON :

1285 Bonjour, Monsieur le président, Madame la commissaire, Monsieur le commissaire. Alors, je n'ai pas assisté à toutes les présentations depuis hier, je vais peut-être me répéter, je m'en excuse.

1290 Alors, en fait, je suis mère de deux jeunes enfants qui fréquentent actuellement l'Île des Sœurs et je suis bien préoccupée par ce projet depuis plus de deux ans. Et en fait, on suit les petites nouvelles dans le journal de l'île à chaque semaine et on ne manque pas une semaine où il y a probablement un article sur le sujet.

1295 Alors moi en introduction, je dirais une grande phrase, mais je dirais que tout ceux qui croient que l'immobilisme est un droit acquis au Québec, je leur répondrai que malheureusement l'immobilisme n'est plus une option. On a une urgence d'aller de l'avant dans ce projet, puis on pourrait étendre cette affirmation à plein d'autres sujets au Québec parce qu'on est peut-être caractérisé par une population qu'on aime chicaner, on fait du lobbyisme partout, ça nous coûte cher en temps, en énergie, en argent, puis en bout de ligne, on tourne en rond. Ça ne nous amène pas où est-ce qu'on veut aller. On manque de vision.

1300 Mais là n'est pas le sujet. Alors, aujourd'hui, sincèrement quand on regarde l'école actuelle, nonobstant les défis logistiques, pédagogiques que tous les professeurs et l'administration doivent faire preuve pour transmettre les programmes scolaires, moi je suis bien préoccupée par la situation de la santé des enfants.

1305 J'ai probablement manqué la programmation qui parlait des décibels. Il y a une surpopulation incroyable dans cette école. Les enfants qui sont au service de garde, on ne parle pas des règles qu'ils ont à l'intérieur de l'école avec les gens du service de garde : «Marche là. Fais attention.» Les fils qui se rencontrent. On manque de salles, on mange dans les classes, plus de place pour la musique. Donc, ça affecte vraiment leur santé
1310 psychologique.

Nos enfants reviennent à la maison, ils sont agressifs. Mon fils cette année a eu deux activités, deux... c'est comme s'il y avait trop de monde dans sa bulle. Il a été très agressif, donc, j'ai été un mois avec une éducatrice de l'école pour gérer ces situations-là parce que des
1315 petits garçons, il y en a beaucoup. Ça se pousse, ça se crie, ça crie tout le temps. On l'entend, il y a trop de monde.

1320 Alors, sincèrement, nous avons le devoir, c'est un devoir, c'est une obligation comme parents, comme professeurs, comme leaders municipaux, les leaders de la Commission scolaire, de la fonction publique, ainsi que chaque citoyen, et là ici, on parle de l'Île des Sœurs, mais on pourrait même l'étendre parce que ce sont des enfants qui un jour vont payer des

taxes. On ne sait pas s'ils vont les payer à l'île, mais ils vont en payer. On les éduque pour ça.

1325 Il faut leur procurer une solution acceptable et là, je ne parle que pour les enfants. On ne peut plus les prendre en otage. En ce moment, les parents sont en otage de la circulation actuelle. C'est les parents qui doivent se mettre une demi-heure pour sortir de de Gaspé. L'enfant, lui, il est déposé à l'heure parce qu'en plus, on a beaucoup de règles au niveau de l'école. Si l'enfant arrive en retard plus que deux fois, c'est le parent qui a la pression de la direction de l'école et l'enfant peut être retenu après les cours. L'enfant peut manquer des activités. Alors ça, je ne sais pas si les gens en ont parlé, mais la pression, elle est sur les parents pour que les enfants arrivent à l'heure.

1330

1335 Il y a beaucoup de gens qui transitent. Alors, on dit qu'il y a à peu près 1 000 enfants à l'école, donc, ça fait en sorte que tous les gens sur la Pointe-Nord, au bout de Berlioz, tous les gens près du chemin du Golf, ils n'ont pas le choix, ils doivent prendre la voiture pour aller les reconduire, leurs enfants. La Pointe-Sud aussi. La Pointe-Sud maintenant, c'est sur leur trajet. Donc, ils les déposent et ils continuent. Je vais revenir sur la circulation.

1340 Alors moi, je considère qu'on ne peut plus tergiverser, il faut passer à l'action. Maintenant, il est temps de passer à l'action. C'est assez les chicanes de clôture, il faut arrêter de créer de la souffrance pour tout le monde dans l'île parce que tout le monde est divisé. C'est désagréable. On sent des partis-pris partout et là, ça suffit. Il faut prendre nos responsabilités et agir et principalement aussi au niveau de la municipalité. Nos leaders municipaux, ils vont vraiment besoin d'être fouettés.

1345

1350 Alors sincèrement, je crois que le parc initial au parc... c'est le parc... qui était le premier site en fait était un site idéal. Malheureusement, ça n'a pas fonctionné, on n'a pas réussi selon ce qu'il y avait dans les lois et on dit en ce moment que ça prend, que ça retarderait beaucoup les délais. Alors, sincèrement, je crois que le site était mieux. Je ne suis pas pour retarder les délais, il y a trop d'urgence, mais s'il y avait une exemption à quelque part dans une loi possible pour dire *That was the right site*, c'était le bon site, on fait une

1355 exemption, on y va au lieu du triangle parce que le triangle, selon moi, ce n'est pas le site idéal, mais s'il faut s'en suffire, on va s'en suffire. On va utiliser... il faut être créatif, essayer d'avoir la meilleure approche possible, mais si c'est lui, ben, on va vivre avec.

1360 Moi, c'est ma position. Je suis une personne d'action. Je vous dirais quelque chose, je vais une petite parenthèse, j'ai travaillé longtemps, 14 ans à la Caisse de dépôt et de placement du Québec, j'ai travaillé 7 ans dans le groupe immobilier, j'ai travaillé à la Direction générale près de Jean-Claude Scraire, Michel Nadeau pendant 5 ans. Monsieur Scraire, je le connais personnellement, il était un des promoteurs principal du Quartier international dans le Vieux-Montréal et quand on a travaillé avec les architectes, je faisais partie du comité consultatif à la Caisse, donc, on proposait des idées. Monsieur Scraire a été lynché dans les journaux, bon, peu importe son histoire, mais il y a beaucoup de gens qui lui ont reproché
1365 d'avoir dépassé les coûts, mais nonobstant les coûts, regardez le développement économique de l'urbanisme du Vieux-Montréal maintenant et du quartier, principalement du Quartier international.

1370 On a gagné des prix partout. L'édifice de la Caisse de dépôt a gagné des prix partout. Ça prenait un homme de vision et ça prenait un homme... il l'a porté le projet. Il est reconnu pour ça, Jean-Claude Scraire. Quand il a une idée, il fonce. Il va chercher les appuis, mais c'est un homme d'idées. Alors moi, c'est ce que j'aimerais que les gens à l'Île des Sœurs aient une vision et des idées au lieu de brasser des papiers juridiques.

1375 Alors, lors des séances d'information qu'on a eues précédemment à l'île, il y a eu beaucoup de questions autour de la circulation. Personnellement, je demeure sur Corot qui est à l'embouchure de Berlioz et du boulevard Île-des-Sœurs. Donc, moi, chaque matin je le vois c'est quoi l'embouchure de Berlioz et effectivement, la brigadière scolaire qui est là, elle a beaucoup de travail, elle doit faire traverser les enfants aux 45 secondes, une minute à peu
1380 près, donc, ça refoule jusqu'après Elgar, des fois jusqu'à François et c'est un stop. Donc, ça signifie que c'est long parce que c'est un quatre voies.

1385 Donc moi je le vois le matin. Au lieu d'aller déposer mes enfants vers de Gaspé, parce que je les dépose et je vais travailler, donc, je serais un candidat typique de faire un *stop and go*, je continue sur Berlioz pour les déposer en arrière de l'école et ça ne me prend pas beaucoup de temps parce que dès que je reviens, il n'y en a pas de trafic après Berlioz. Le trafic se fait avant le stop de Berlioz.

1390 Pourquoi? Parce qu'il y a un refoulement. Tout le monde... il y a les gens de la Pointe-Sud qui veulent sortir, plus tous les autres.

1395 Alors, une deuxième école, ce que ça va créer, ça va créer une division du trafic. Ça va créer qu'il va y en avoir moins de refoulement. Ça va faire en sorte qu'il y a une option aussi pour ceux qui sont de la Pointe-Sud. S'il voit qu'il y a un petit peu de débordement sur le boulevard Île-des-Sœurs à cause de la nouvelle école, ben, on a le stop de Berlioz à droite ou on a le chemin du Golf à gauche. On a deux autres options pour éviter un bouchon.

1400 Donc, je ne vois pas la problématique au niveau de la circulation et c'est nonobstant tous les gens qui vivent sur Berlioz, donc, Place du Soleil, Corot, tous les enfants qui sont là, c'est le bassin des marcheurs principalement et de ceux qui sont de l'autre côté près de Grande-Allée. Alors, une école de marcheurs, c'est certain que ça va être une école de marcheurs ou c'est un *stop and go* parce que les parents déposent leurs enfants et c'est parti.

1405 Donc aussi, si la Commission scolaire comme elle l'a fait quand on a expliqué nos problématiques, s'ils offraient la possibilité d'avoir des heures d'entrée différentes d'une école à l'autre, ah, une autre façon d'optimiser la circulation. On trouve des solutions. Moi, je suis une personne de solutions, on cherche des solutions.

1410 Par contre, le fameux giratoire. C'est clair que le giratoire, c'est possiblement préoccupant pour un parent. Je n'aurai pas, moi, mes enfants n'auront pas besoin de le traverser, mais comme automobiliste, je n'aime pas ça non plus. Sincèrement, lors des questions à la Commission scolaire, je n'ai pas senti que la Commission scolaire avait le goût

de modifier les choses actuellement et je crois que leur rôle dans ce projet-là, c'est d'aller chercher une solution optimale et d'essayer d'avoir de la vision.

1415

Alors, ma recommandation, mon avis, c'est si on doit déplacer une traverse au giratoire qui donnerait sur le boulevard Île-des-Sœurs, bien on le fait. Peut-être que du côté plus du centre commercial Harmonie, cette traverse-là est moins problématique parce qu'elle est en aval, elle n'est pas en amont, mais la première, on pourrait l'éliminer. On peut mettre un stop. S'il faut mettre des lumières de circulation dans l'Île des Sœurs, je m'excuse, mais si la loi «il n'y a jamais eu de lumière à l'Île des Sœurs», c'est dépassé de penser de cette façon.

1420

S'il faut mettre des feux de circulation, mettons-en. On parle de sécurité. On parle de personnes de plus en plus âgées qui demeurent aussi à l'Île des Sœurs et peut-être que ça va calmer certains automobilistes qui circulent très rapidement sur le boulevard.

1425

Alors, je dirais... Avez-vous une question?

M. BRUNO BERGERON, président :

1430

Non. J'en aurai, mais pas maintenant.

Mme CHANTALE BACON :

La piste cyclable, je ne sais pas, je n'ai pas bien compris sur les plans, mais sincèrement que la piste cyclable ne devrait pas être devant l'école. Je ne sais pas s'ils ont l'intention de la déplacer, mais il faut la déplacer. On ne peut pas avoir une traverse de piétons, des cyclistes, des parents qui déposent des enfants; c'est dangereux parce que des cyclistes, on en voit, on fait juste... des fois, ils ne font pas leur stop pour traverser des axes principaux.

1435

1440

Il faut prévoir qu'une piste cyclable ne devrait pas passer devant une école. Je ne sais pas si sur les plans, on a prévu de la déplacer.

1445 Alors, j'entendais souvent que certains groupes de pression de notre communauté
étaient prêt à déboursier pour acheter un terrain ou trouver des solutions alternatives, mais on
parlait de «on impose»; on va acheter un terrain, puis le citoyen va être imposé. Alors, en ce
moment, on parle d'un échange de service et si la municipalité de ce qu'on avait compris, il n'y
avait pas de valeur monétaire de rattachée, alors pour moi s'il y en avait une valeur monétaire,
1450 c'est *irrelevant*, ce n'est pas pertinent parce que si on était prêt à déboursier pour acheter un
terrain, mais qu'en bout de ligne, la Ville va nous taxer ou va nous demander un montant, *fine*,
c'est correct, c'est comme on a besoin d'une deuxième école. Ça prend de la vision, ça prend
des services pour ces enfants-là.

1455 Alors, à Verdun, on a des surplus. Par contre, quand on regarde les plans triennaux de
la Ville, quand on voit leurs projets de développement, ils oublient souvent les services publics
et on a développé la Pointe-Sud, on développe la Pointe-Nord, on est en train de penser au
chemin du Golf et on n'en voit pas de 2^e, 3^e école.

1460 Et à votre question d'agrandir l'école actuelle, c'est impensable. Déjà au niveau de la
circulation, c'est impossible. Au niveau des décibels, c'est impensable. On n'a même pas
l'occasion d'assister toute l'école ensemble avec les parents à des activités parce qu'il n'y a
pas de place dans le gymnase. Juste en maternelle première, on a neuf salles de maternelle.
Pensez-y. Mes enfants avaient deux salles, au niveau du service de garde c'était 80.

1465 Les gros CPE au Québec, c'est 80 enfants. Comptez-les les enfants de maternelle qui
arrivent, c'est des 5 ans. C'est hallucinant d'avoir neuf salles, neuf classes de maternelle dans
une même école, huit classes de 1^{ière} année. Comptez-les.

1470 Alors, je crois qu'actuellement le site qu'on propose, ce n'est pas le site actuel. Moi,
j'aimerais qu'on recommande sincèrement, c'est comme autant la Commission scolaire, allez
chercher les bons budgets, ayez de la vision. Si ça prend un stationnement intérieur, faites-le
parce que ce n'est pas dans 10 ans qu'il faut penser à faire un stationnement intérieur, c'est
maintenant.

1475 Tous les services d'approvisionnement de la Ville, comment les voir. Je trouve que ça n'a pas été raffiné ce qu'on nous a présenté en ce moment, autant au niveau de la municipalité que la commission scolaire. Ça aurait pu être beaucoup plus... J'ai travaillé déjà avec des architectes, puis ils sont très très ingénieux pour inventer des solutions.

1480 Donc, le carrefour giratoire, de mettre une brigadière, c'est sûr que c'est essentiel, mais s'il faut déplacer des infrastructures, s'il faut en construire d'autres, allons-y. On n'a pas de problème à faire des infrastructures, des services d'égout pour la Pointe-Sud. Alors là, on parle ici d'une école, c'est un devoir.

1485 Alors, on ne devrait pas être deux ans plus tard encore en train de tourner en rond parce que dans mon organisation en ce moment, je travaille pour une entreprise, un gestionnaire de portefeuilles international, on est un des plus gros dans le monde, et c'est clair qu'il y a ben du monde qui se serait fait mettre à la porte si on tournait encore en rond sur un sujet comme ça.

1490 C'est improbable, impossible. Alors, il faut avoir une vision corporative dans des projets comme ça en respectant les normes et peut-être en les modifiant s'il faut les modifier, mais il faut être des gens d'action, puis arrêter de pleurer sur nos acquis parce que moi je travaille en gestion de portefeuilles, puis quand j'entends entre autres, petite parenthèse, les gens pleurer sur leur régime de rente, bien je leur dis : «Peut-être qu'un jour, il va falloir *downgrader* la Mercedes, puis on peut juste se payer une Toyota.»

1495 Mais en ce moment, on se promène en Tercel à l'école de l'Île des Sœurs, puis encore, encore. On n'est même pas rendu encore à l'intermédiaire. Alors, on a besoin *d'upgrader* un petit peu notre qualité de voiture parce qu'elle est complètement déficiente.

1500

Alors, je vous remercie de votre attention.

M. BRUNO BERGERON, président :

1505

Merci beaucoup, Madame.

M. JEAN CAOUETTE :

1510

En fait, ce qu'il y a de bien dans votre mémoire, c'est qu'il y a plusieurs recommandations qui sont assez... bien, évidemment qu'elles ne sont pas assises précisément, mais quand vous suggérez que l'école ne sera pas dans le meilleur angle possible, mais qu'il y a toujours des choses qui pourraient être modifiées de manière à bonifier le projet qui a été présenté tant au niveau du débarcadère, accès camion de service ou même stationnement comme vous avez dit, c'est quand même un appel à l'imagination et à la créativité qui est intéressant finalement.

1515

Mme CHANTALE BACON :

1520

Oui. Bien, en fait, je ne comprends pas que leur débarcadère, qu'ils en aient fait deux. Je vous l'ai écrit. Selon moi, ils devraient être réunis et avoir un accès du côté René-Lévesque, une sortie, mais juste une entrée du côté boulevard Île-des-Sœurs. Donc, ça éviterait d'avoir des automobiles qui ressortent sur le boulevard Île-des-Sœurs.

1525

Puis le petit triangle, il ne sert à rien sur le plan. Vous regardez bien le petit triangle qu'il y a entre les deux, il ne sert absolument à rien. Ça va juste être un bout de terrain qui va avoir des mauvaises herbes parce que même la Ville ne pourra pas aller couper le gazon.

M. JEAN CAOUETTE :

1530

Je ne sais pas si mes collègues commissaires sont d'accord avec moi, mais ma compréhension, c'est que la piste cyclable était effectivement déplacée à l'arrière de la cour d'école.

1535 **Mme CHANTALE BACON :**

O.K.

1540 **M. JEAN CAOQUETTE :**

Rapprochée des résidences. Donc, elle ne gênait pas par rapport aux traverses.

1545 **Mme CHANTALE BACON :**

Alors, je vous remercie. Bonne étude.

Mme NICOLE BRODEUR :

1550 Moi, j'ai une autre question. Est-ce que dans votre description de la situation de l'école du parc Elgar, est-ce que vous avez des idées sur la façon de désengorger l'école ou de faire en sorte qu'il y ait moins de décibels ou moins d'entassement des enfants? En tout cas, certainement pour la rentrée.

1555 **Mme CHANTALE BACON :**

Pour la rentrée?

Mme NICOLE BRODEUR :

1560 Oui.

Mme CHANTALE BACON :

1565 Pour la rentrée, il n'y en a pas de solution, ils les déplacent à Verdun, puis c'est dommage parce que ce sont des immigrants. Moi, je suis très près des immigrantes parce que

mon mari est cubain, mes enfants parlent espagnol, on est amis avec beaucoup d'espagnols sur l'Île des Sœurs et c'est dommage parce que ce sont principalement la clientèle qui est déplacée, donc, ils s'intègrent moins vite, ils ne se font pas d'amis.

1570 Ensuite, ils vont être redéplacés. C'est des jeunes enfants souvent qui ne maîtrisent pas la langue. Ce n'est pas optimal. Donc moi, si j'ai choisi d'aller m'établir à l'Île des Sœurs, et l'Île des Sœurs est très très heureuse de ça, Structure métropolitaine, ils sont très heureux parce que la plupart de ces gens-là sont à loyer, donc, au niveau de la commission scolaire, c'est un problème additionnel parce qu'on ne sait pas non plus l'immigration, quand est-ce
1575 qu'on va donner les visas d'entrée, donc, ils doivent conjuguer avec tous ces éléments-là, mais la solution actuelle, je n'en vois pas à moins qu'il y ait un édifice à l'Île des Sœurs qui soit vacant ou partiellement vacant, puis qu'on permette d'ajouter des classes.

1580 Mais on s'entend, ce n'est pas optimal. Les enfants ont besoin de sortir, ils ont besoin de cour, ils ont une routine. C'est des enfants, ça fonctionne à la routine. Donc, on ne peut pas les brasser, puis leur changer leur routine. C'est comme on perd le contrôle. Ils n'écoutent plus, ils ne sont pas attentifs, c'est ce qu'on enseigne dès que l'enfant est naissant. Ce qui le sécurise, c'est sa routine.

1585 Alors, je n'en vois pas de solution à court terme. Moi, je vois des enfants qui vont continuer à se piler sur les pieds. Je vois des parents qui vont encore être pris dans une circulation infernale, puis ça, c'est pas réglé cette année non plus, on s'entend.

1590 Donc, peut-être que la Ville pourrait avoir l'imagination de prévoir une sortie sur le... c'est la piste cyclable en ce moment qui est là, mais la piste cyclable qui donne... la Pointe-Sud du côté du golf, sincèrement c'est très large et les voitures passent là, la Ville passe là. Peut-être que ça devrait être une voie juste pour sortir. D'un point de vue sécurité aussi, pensez-y. L'Île des Sœurs, tous ceux qui sont sur la Pointe-Sud, il y a une évacuation d'urgence, peu importe la raison, regardez ce qui s'est passé à Mégantic, les gens dans le
1595 fond, ils sont pris sur le boulevard Île-des-Sœurs, il n'y en a pas d'autres sorties.

1600 On a une voie d'accès. Avec tout ce qui s'est construit, c'est vraiment impensable de ne pas avoir de vision d'urbanisme comme ça. Oui, il y a des espaces verts à l'île, oui, on veut les garder nos espaces verts, mais aussi on peut faire des développements intégrés et mon exemple, c'est le Quartier international parce que Jean-Claude Scraire, il en a prévu des parcs, puis des fontaines, puis c'est magnifique, puis les touristes y vont.

1605 Alors, on peut avoir cette même vision-là. C'est pour ça que le premier projet, moi, je le trouvais très très emballant parce que je me disais : On va revitaliser ce parc. Il va être beau. On va faire quelque chose plus récent, plus actuel, mais ça va être beau. Ça prend de la vision. Je crois que tous les citoyens de l'île sont prêts à y mettre les sous s'il faut donner un fonds. On est prêt à faire des fonds pour sauver de couper des arbres, alors, on est prêt à en mettre des sous s'il faut en replanter.

1610 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Merci beaucoup, Madame.

1615 **Mme CHANTALE BACON :**

Merci.

1620 **M. BRUNO BERGERON, président :**

J'appellerais maintenant monsieur Jean-François Gauvin. Bonjour, Monsieur Gauvin.

1625 **M. JEAN-FRANÇOIS GAUVIN :**

Bonjour. Alors, je voulais faire part à l'Office d'un certain nombre de questions, en fait de suggestions pour l'Office de questions qui devraient faire l'objet de votre étude principalement. Donc, je n'ai pas nécessairement des recommandations précises, mais je pense qu'il y a des éléments qui devraient être sous-pesés et le premier élément, je crois qu'on

devrait dans un projet comme ça se questionner sur l'opportunité pour la population d'utiliser un espace vert et un parc public pour y construire des bâtiments.

1630

J'avais remarqué dans les différents rapports préliminaires d'études d'endroits possibles pour une école l'année précédente, il y a deux ans, qui sont disponibles sur certains sites que tous les parcs avaient été comme on dit ciblés pour une école. Donc, différentes études avaient été faites, y compris pour le parc West Vancouver qui est un parc au bord de l'eau.

1635

Donc, tous les parcs de l'île avaient fait l'objet d'un ciblage pour dire : Est-ce que ce parc pourrait être utilisé ou pas? Et finalement, on est arrivé au parc qui avait fait l'objet du projet l'année dernière qui n'a pas été retenu, mais on est presque dans ce parc-là. Je pense qu'on est adjacent au parc.

1640

Alors, je me questionne fortement sur le fait que d'emblée, on puisse prétendre que des parcs devraient être utilisés pour construire des écoles compte tenu qu'à Montréal, les espaces verts se font de plus en plus rares et à l'Île des Sœurs, c'est un endroit justement, les espaces verts étaient priorisés.

1645

Alors, je pense qu'il y a une question, je ne dirais pas d'ordre philosophique, mais une question de fond qui doit être posée. On ne peut pas dire... je pense qu'avant de prétendre qu'on a besoin d'une école, il faut, oui, d'accord, mais ce n'est pas parce qu'on a besoin d'une école qu'on doit nécessairement utiliser les espaces verts pour ça.

1650

Parce qu'il s'agit effectivement ici d'un espace vert d'une assez grande envergure et si on les élimine tous, la qualité de la vie va s'en ressentir.

1655

Mon deuxième questionnement a trait au fait qu'il s'agit d'une zone de circulation très dense, le rond-point fait l'objet de circulation parce que c'est le seul endroit, ou à peu près, où les gens passent pour entrer ou sortir de l'Île des Sœurs. Donc, étant résident et sachant

qu'est-ce que c'est habiter près d'une école parce que j'y habitais antérieurement dans un autre quartier, c'est très dense le matin et le soir.

1660

Simplement par... puis c'est une école primaire, simplement par le fait que les gens... même si c'est une école de quartier, ils déposent les enfants, les enfants sont trop jeunes pour marcher, on parle de primaire, d'enfants très jeunes, donc, il y a beaucoup de parents qui déposent leurs enfants matin et soir, qui les déposent le matin et ils vont les chercher le soir.

1665

Alors, même s'il y en a qui circulent à pied, ça crée de la densité de circulation de façon très significative. Et cet endroit-là est déjà, je vous dirais, surutilisé.

Au niveau des pistes cyclables, j'étais à la rencontre en juin au Centre Elgar où la Commission scolaire était présente et le responsable a mentionné que pour ce qui était de la piste cyclable, elle serait enlevée, la piste cyclable, je crois, qui était sur boulevard René-Lévesque ou dans l'autre coin. En tout cas, une portion de la piste cyclable qui est existante serait enlevée et je crois que ça devrait faire l'objet de certains questionnements, qu'on puisse décider comme ça que les pistes cyclables qui sont existantes, qui sont utiles soient enlevées parce qu'il y a beaucoup de cyclistes sur l'île.

1670

1675

Il y a beaucoup de gens qui utilisent l'estacade et pour aller à l'estacade sur la rive-sud, il faut passer par l'Île des Sœurs et pour accéder à l'Île des Sœurs, il faut passer par le pont Champlain et tous ces cyclistes de transit passent par le rond-point et utilisent les pistes cyclables actuelles qui contournent l'emplacement du présent projet.

1680

Alors, de dire qu'on va l'enlever m'apparaît insuffisant. Elle est nécessaire parce que c'est vraiment un transit. Si on l'enlève, ça veut dire qu'il n'y a pas de transit de vélo entre la rive-nord et la rive-sud du fleuve. Il faudrait d'après moi qu'on prévoit une alternative précise au fait d'enlever les pistes cyclables en tout ou en partie parce que c'est vraiment encore là des pistes cyclables de transit importantes. Ça fait la jonction entre différentes pistes cyclables et c'est même une partie de la route verte que le gouvernement a mis sur pied il n'y a pas longtemps.

1685

1690 Alors, on préconise l'utilisation du vélo, le gouvernement du Québec installe une route verte, mais là, on nous dit que la route verte, on va l'enlever. En tout ou en partie, on va la tronquer pour empêcher qu'on puisse passer d'un tronçon de la route verte à l'autre. Alors, il me semble y avoir une certaine incohérence à ce niveau-là, puis il faudrait étudier cet aspect de façon précise.

1695 Toujours à la rencontre du mois de juin, le commissaire de la Commission scolaire a fait état que cette deuxième école serait finalement une façon de combler un besoin temporaire parce qu'il disait que dans cinq ou six ans, on aurait besoin d'une troisième école. Donc, ça veut dire qu'on va encore faire un débat sur ça pour une éventuelle troisième école dans cinq ou dix ans minimum selon ce que disait même le commissaire de la Commission parce qu'on
1700 manquerait encore d'espace dans un certain nombre d'années à l'Île des Sœurs.

Ça veut dire qu'on va encore dire qu'il faut utiliser un parc, puis on va encore enlever des espaces verts. Il y a une espèce de tendance ici qui m'inquiète et je crois qu'on devrait se questionner sérieusement sur la nécessité d'avoir des écoles à l'Île des Sœurs qui est un
1705 minuscule territoire pour desservir une population qui, oui, en a besoin à court terme, mais à long terme, on le sait à travers l'île de Montréal, les écoles ferment. Alors, on est loin d'une recrudescence de l'assistance dans les écoles primaires, c'est le contraire.

Alors, il faudrait sous-peser le fait que ces écoles-là, si on en construit une deuxième et
1710 même une troisième, pourraient se retrouver inutilisées dans 15 ou 20 ans. Et je comprends qu'il y a des gens qui ont des enfants en bas âge qui ont besoin d'une école, mais l'Île des Sœurs, c'est un territoire particulier. C'est une île, c'est petit et je me demande si vraiment on peut penser qu'il faut bâtir des écoles dans un tel territoire.

1715 Concernant la question du financement, il y a eu beaucoup de débats sur le fait que la Commission scolaire ne pouvait acheter de terrain parce que, bon, évidemment le gouvernement ou la municipalité plutôt lui permettait d'acheter des terrains sans débours en échange d'accord sur les infrastructures et c'était un argument qui était mis de l'avant pour le

1720 fait qu'on n'avait pas approché de terrains privés et jamais procédé à des tentatives d'acquisition des terrains privés.

1725 Alors, dans un journal local du mois de juillet, je lis et je me rends compte que cette question-là est loin d'être réglée et qu'en vertu de la loi, la Commission scolaire est obligée d'acheter de la municipalité le terrain à sa juste valeur marchande fixée à 4.5 M\$. Alors, on est dans une situation où de l'argent va devoir être déboursé faisant en sorte que ces sommes-là pourraient aussi être disponibles pour acheter des terrains d'un territoire privé ailleurs que dans un parc public.

1730 Je me pose sérieusement la question : Comment le projet va suivre son cours compte tenu qu'on est à ce point-ci de l'année pris avec des questions de financement qui semblent ressortir pour la première fois alors qu'auparavant, on nous disait que tout était réglé et qu'il n'y avait pas de difficulté?

1735 Mais on parle maintenant d'une somme qui doit être déboursée de 4.5 M\$ et c'est vraiment un élément qui m'apparaît primordial et qui milite en faveur de l'étude d'alternatives.

Alors, ça complète mes points d'intervention.

M. BRUNO BERGERON, président :

1740
Merci beaucoup.

Mme NICOLE BRODEUR :

1745
Moi j'aimerais que vous développiez un peu votre idée concernant la nécessité ou l'absence de nécessité d'avoir des écoles sur l'Île des Sœurs compte tenu du fait que c'est un environnement qui est petit et particulier.

1750 Est-ce que vous êtes en train de dire que l'Île des Sœurs, il n'y a pas de place à l'Île des Sœurs pour les familles? Ou encore s'il y a des familles, les familles devront faire en sorte que les enfants soient scolarisés en dehors de l'île? Peu importe le niveau, que ce soit au primaire ou au secondaire pour parler de ces niveaux-là.

1755 **M. JEAN-FRANÇOIS GAUVIN :**

Au secondaire, ils sont scolarisés en dehors de l'île.

Mme NICOLE BRODEUR :

1760 Oui, ce qui est le cas, mais parlons du primaire.

M. JEAN-FRANÇOIS GAUVIN :

1765 Puis je suis d'accord avec vous qu'au secondaire, le déplacement des élèves est plus facile parce que les gens sont plus âgés. Alors, au niveau du primaire, que ce soit dans n'importe quel quartier de Montréal ou dans d'autres quartiers, je suis d'accord avec vous que la proximité d'une école, c'est important.

1770 Bon, c'est prévu par la Loi comme tel de l'instruction publique qu'on ait des écoles accessibles dans le quartier, mais l'Île des Sœurs, c'est une enclave. C'est un territoire qui a des particularités. La population ou les gens qui vont à l'Île des Sœurs en grande partie, je crois, sont des gens qui veulent justement une alternative à la ville et au béton.

1775 Donc, ils se rendent à l'Île des Sœurs en toute connaissance de cause par rapport au fait que ce n'est pas idéal au niveau des services. Ça, à l'Île des Sœurs, c'est sûr qu'il faut prendre un pont pour aller sur la Rive-Sud. On prend quand même quelques ponts pour se rendre sur la Rive-Nord aussi.

1780 Alors, moi personnellement en allant à l'Île des Sœurs, je savais qu'il y aurait des
inconvénients, que tout n'est pas aussi facilement accessible que si on habite sur le territoire
de l'île de Montréal dans des quartiers qui sont pourvus en différents services.

1785 Et on a des besoins pour des familles, mais il y a aussi d'autres gens, d'autres parties
de la population qui ne sont pas visées par ça. Je crois qu'à l'Île des Sœurs quand on s'y
promène, on se rend compte que la population des personnes plus âgées ou même à la
retraite est assez élevée et ces gens-là sont allés là pour avoir de la quiétude, pour sortir un
peu de leur densité de la ville peut-être d'où ils venaient avant, d'avoir des espaces verts, des
endroits pour marcher, des pistes cyclables et eux aussi ont des besoins, des attentes et si on
leur enlève les parcs, ce n'est pas répondre à leurs besoins et leurs attentes et je crois que les
1790 deux éléments ou les deux types de population doivent être clairement soupesés.

1795 Et c'est pour ça que certains préconisaient l'utilisation d'espaces privés ou de lieux qui
ne sont pas des parcs publics justement pour permettre de rejoindre, de faire en sorte que les
besoins des différentes parties de la population se rejoignent. Que les gens qui ont des
familles aient leur école, mais que les gens qui n'ont pas de famille, qui sont allés à l'Île des
Sœurs pour les parcs et tout ça, puissent aussi bénéficier de cet espace et qu'on ne leur
enlève pas. Parce que là, c'est une forme d'expropriation de prendre des parcs publics et de
dire : On va en faire une école pour un besoin spécifique d'une partie de la population.

1800 Alors moi je me questionne fortement. Je crois que vous avez des moyens pour aller
chercher les réponses, pourquoi compte tenu maintenant que ça va coûter un minimum de
4.5 M\$ on ne tenterait pas d'arriver à une solution qui rejoint tous les besoins, toutes les
attentes de la population et ce serait autre chose que d'utiliser un parc public?

1805 Parce que dans cinq ans, ça veut dire qu'on va cibler le parc West Vancouver ou un
autre parc et on va commencer à dire : Bien là, il faut en enlever un autre. Je crois que cette
démarche-là devrait... c'est encore temps de l'arrêter ou devrait vraiment faire l'objet d'un
questionnement pour ne pas qu'on dise une fois qu'on l'a fait : Bien, on va en prendre un autre

1810 parc et un autre parc et puis que ce soit aussi pour d'autres types de projet. Là, on est dans un projet d'école, mais il peut y avoir aussi d'autres raisons qui fassent qu'on utilise un parc.

1815 Je regardais dans le journal *Le Devoir, La Presse*, il n'y a pas si longtemps où il y avait eu le scandale avec le maire sur l'utilisation justement d'un centre sportif qui avait été prévu dans un certain endroit et que finalement suite à différents éléments ou différents événements s'est retrouvé à être construit dans un parc justement de Notre-Dame-de-Grâces et on en fait encore écho aujourd'hui comme n'étant pas un choix optimal de prendre un parc et de construire des installations, que ce soit une école, un centre sportif ou autre chose.

1820 **Mme NICOLE BRODEUR :**

Merci.

M. JEAN-FRANÇOIS GAUVIN :

1825 Merci.

M. JEAN CAOUETTE :

1830 Je ne serai pas long à la demande de mon président. Dans cet esprit-là finalement, vous disiez qu'une des particularités de l'Île des Sœurs, c'est son côté insulaire, son côté différent. Donc, c'est un peu dans ce sens-là que vous disiez ne pas avoir d'école, c'est quelque chose qu'il faut reconnaître, mais est-ce que ça va jusqu'à dire de ne pas favoriser d'autres équipements collectifs dans la mesure où on sait qu'il n'y en a pas beaucoup à l'Île des Sœurs, donc on n'en fera pas plus, puis les gens savent que quand ils vont à l'Île des Sœurs, il n'y a pas beaucoup d'équipements sportifs, il n'y a pas de librairies, de bibliothèques disponibles?

1835

M. JEAN-FRANÇOIS GAUVIN :

1840 Ces services-là, d'après moi, peuvent faire l'objet de développement. On peut tenter de faire en sorte qu'ils soient accessibles et de développer autant que possible, mais pas à n'importe quel prix. Pas au prix de raser des parcs ou des espaces verts.

1845 Je crois qu'il y a des alternatives. Il y a eu... il n'y a pas si longtemps, il y avait un garage qui a été exproprié. Ils en ont fait un centre communautaire. Bon. Mais le centre communautaire, il est très peu utilisé alors que l'espace qui est disponible est assez grand aussi. Donc, il y a d'autres espaces aussi qui pourraient être utilisés.

1850 Je trouve ça très bien d'avoir fait un centre communautaire à partir d'un garage, mais est-ce que cet espace-là aurait pu aussi faire l'objet d'une école ou d'une bibliothèque? Donc, il y a des éléments qu'il faut sous-peser, mais d'après moi, on ne peut pas aller jusqu'à l'extrême. Il y a des choses qui devraient être préservées pour le patrimoine de tous et le bien-être de tous et les parcs en sont un bon exemple.

1855 **M. JEAN CAOQUETTE :**

Merci.

M. BRUNO BERGERON, président :

1860 Je vous remercie beaucoup, Monsieur. J'appellerais maintenant monsieur Michel Côté, s'il vous plaît. Bonjour, Monsieur Côté.

M. MICHEL CÔTÉ :

1865 Bonjour, Monsieur Bergeron. Bonjour, Monsieur le président, Madame la commissaire, Monsieur le commissaire, soutien technique, cocitoyens de l'Île des Sœurs.

1870 Comme mentionné, mon nom est Michel Côté. Je suis ingénieur, je travaille pour une
1875 firme d'ingénierie de Montréal qui se nomme Hatch et puis je suis directeur construction pour le
département de construction de la compagnie. J'ai un MBA en administration des affaires,
spécialité finances, un bac en génie civil division structure et j'ai travaillé durant les 28
dernières années à développer des complexes industriels, résidentiels et des résidences pour
personnes âgées. J'ai travaillé aussi quelques années à Tremblant à faire des
développements intégrés.

1880 L'objectif du présent mémoire, c'est de dresser un parallèle entre le Plan d'urbanisme de
la Ville de Montréal et l'application par l'autorité de la ville de Verdun. En effet, les incohérences
significatives sont en voie d'être concrétisées dans le cas où le projet de construction d'école
primaire à l'Île des Sœurs se ferait dans le triangle du parc de la Fontaine. Les pages suivantes
tenteront de vous le démontrer.

1885 La Ville de Montréal s'est donné un plan d'urbanisme issu de consultations publiques. Le
Plan d'urbanisme a été préparé suite à de nombreuses consultations avec les intervenants du
milieu. Les conclusions et plan de mise en œuvre sont donc issus d'un consensus. Sur le petit
texte, tous mes textes proviennent du Plan d'urbanisme, il est mentionné que des dizaines de
séances d'information, que plus de 200 individus et organismes ont exprimé leur point de vue et
ont été consulté.

1890 Les décisions ont été prises après multiples consultations et on s'apprête maintenant à
aller à l'encontre de cet exercice démocratique qu'est la consultation.

1895 La réhabilitation des sites contaminés pour favoriser un environnement sain. À l'intérieur
du Plan d'urbanisme, il y a différentes sections. Un des points, c'est la réhabilitation des sites
contaminés. Le Plan d'urbanisme met l'accent sur une gestion optimale des ressources et une
réhabilitation des sols contaminés.

Le triangle du parc de la Fontaine n'est supposément à ce jour pas contaminé. Le site
Archambault doit être revitalisé et s'inscrit dans la politique de réhabilitation des sites contaminés.

1900 L'atténuation aussi des nuisances dans les milieux de vie permet aussi d'en faire un environnement sain; je sous entends les îlots de chaleur, les fameux îlots de chaleur qu'on rencontre partout.

1905 On veut remplacer un espace vert, frais, agréable par des cours asphaltées alors que présentement, on y retrouve des arbres, deux, matures dans le parc de la Fontaine.

1910 Un point à noter, pour les gens qui affirment que le parc Archambault est contaminé, à 100 pieds plus ou moins du parc Archambault, il y a le jardin communautaire identifié ainsi par la Ville comme propice à l'agriculture pour consommation humaine. Ça me paraît un peu contradictoire avec la contamination.

1915 La diminution des îlots de chaleur pour favoriser un aménagement sain. Le Plan d'urbanisme, encore une fois à l'intérieur, soutient d'abord des mesures pour assurer un aménagement sain en réduisant les surfaces minérales. Actuellement, on va remplacer un espace vert par d'autres surfaces minérales. 27 000 pieds carrés, c'est beaucoup de surfaces minérales, beaucoup d'îlots de chaleur.

1920 Le triangle du parc de la Fontaine est situé dans un secteur déjà établi et protégé. Encore une fois, une des cartes qu'on retrouve dans le Plan d'urbanisme identifie clairement le parc de la Fontaine ici comme étant un secteur établi et la zone où le parc Archambault est situé, c'est un secteur à construire dans le respect du patrimoine naturel. C'est sûr qu'on n'ira pas remplir le lac.

1925 Les parcs et les lieux publics améliorent la qualité du milieu de vie existant. Selon le Plan d'urbanisme encore une fois, permettre l'accès à des espaces verts contribue à enrichir la qualité de l'environnement urbain. Les parcs et les lieux publics répondent aux besoins de tous les groupes d'âge.

Une phrase à retenir : Enrichir la qualité de l'environnement urbain. La réhabilitation des sites contaminés fait partie des objectifs de la Ville de Montréal. Encore une fois dans le plan

1930 d'urbanisme, il est mentionné que la réhabilitation du site Archambault cadre parfaitement avec le programme de la Ville de Montréal.

1935 Le programme de réhabilitation des sites contaminés peuvent bénéficier d'une aide financière gouvernementale. Les coûts de décontamination pourraient être ainsi amoindris en maximisant l'aide des gouvernements déjà prévue à cette fin. Le programme de réhabilitation des sites contaminés peuvent bénéficier d'une suite gouvernementale, suite. Le gouvernement encouragerait la réhabilitation des sites contaminés par le biais de mise en place de nouveaux mécanismes.

1940 Dans le Plan d'urbanisme, il est très bien mentionné encore une fois que les moyens de mise en œuvre, c'est de mettre en place des nouveaux mécanismes d'aide financière visant justement à réhabiliter des sites qui sont classés comme contaminés.

1945 Le parc de la Fontaine, un rôle structurant dans la planification du milieu de vie des résidents de l'Île des Sœurs. Encore une fois, le moyen de mise en œuvre ici : Conférer un rôle structurant aux parcs, aux places et aux autres espaces verts dans l'organisation et la planification des milieux de vie. Le parc de la Fontaine a et continuera à avoir un rôle structurant dans notre milieu de vie.

1950 Le Plan d'urbanisme entend renforcer la contribution des parcs-nature. Le Plan d'urbanisme confirme la vocation des parcs comme lieux de détente. Le remplacement d'un parc par une cour d'école asphaltée va à l'encontre du projet de «réseau des grands parcs» qui est un paragraphe complet, un chapitre complet dans le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

1955 Le triangle du parc de la Fontaine est déjà un espace vert contrairement au lot Archambault. Encore une fois sur mon petit graphique qui vient du Plan d'urbanisme, le parc de la Fontaine est considéré comme un espace vert et le lot Archambault considéré comme étant à venir.

1960 Un des moyens de la mise en œuvre du Plan, c'est de planter des arbres. La politique de l'arbre prône la plantation d'arbres de façon prioritaire dans un secteur résidentiel. Lors des discussions pour le pont Champlain, le gouvernement mentionnait qu'il allait favoriser la plantation d'arbres pour compenser pour l'effet négatif de la circulation, des trucs comme ça. on peut appliquer la même politique au parc de la Fontaine, section triangle, le valoriser en mettant
1965 beaucoup plus d'arbres. Ce serait déjà un plus pour l'Île des Sœurs et ses accès.

Un objectif spécifique pour l'Île des Sœurs : Améliorer et mettre en valeur son caractère champêtre. Dans une des annexes au Plan d'urbanisme, l'objectif 5 : *Améliorer et mettre en valeur ce qui confère au quartier Île-des-Sœurs son caractère champêtre*. Le Plan prévoit un
1970 objectif spécifiquement pour l'Île des Sœurs. Il faut planifier, aménager des espaces verts, les parcs, les voies de promenade au fur et à mesure que le développement se concrétise. Il ne faut pas faire ça en sauvage non plus. Le projet d'école dans le parc de la Fontaine va à l'encontre de cette orientation.

1975 Une orientation claire, l'accroissement du réseau des parcs de voisinage. Le Plan encore une fois recommande : *Poursuivre l'application des programmes annuels d'amélioration des parcs, réaménagement des parcs anciens et aux créations de nouveaux parcs*. Hier, il y a un couple qui a présenté des photos du parc de la Fontaine en décrépitude avec les jeux pour enfants. Le Plan propose de valoriser, de rénover, d'améliorer, d'upgrader ces parcs de façon à
1980 les rendre beaucoup plus agréables aux utilisateurs. Poursuivre aussi l'acquisition de terrains à des fins de parcs.

Actuellement, il y a deux compagnies qui ont rempli leurs bas de laine, Proment et Reliance, en achetant des terrains, en vendant des condos à des prix exorbitant. Pourquoi ne
1985 pas inclure dans les permis de construction de Proment ou de Reliance des obligations d'aménager des espaces verts ou pour des installations communautaires? Exemple, la bande de condos industriels qui sont remplacés par des logements.

1990 Vous êtes urbaniste, Monsieur Bergeron, on a déjà passé à travers ça, moi et vous, dans différents autres dossiers. Vous savez que dans certaines villes, ils demandent un nombre de pieds carrés minimum d'espaces verts pour des développements intégrés par résidence.

1995 On pourrait avoir, on pourrait obliger légalement monsieur Proment et monsieur Reliance d'intégrer et de prendre un des bâtiments qu'ils veulent faire, de ne pas le faire, de faire des espaces verts et aussi de prévoir des installations communautaires ou des aménagements sociaux, genre une école, une piscine, un aréna, n'importe quoi. Ils peuvent, ils ont l'argent. Ils peuvent facilement vendre leur terrain 10 000 \$ plus cher ou leurs condos 10 000 \$ plus cher de façon à financer ce genre d'installation qui profiterait à tous.

2000 L'aménagement des espaces verts publics pour enrichir le milieu de vie. Le Plan d'urbanisme de Montréal a même prévu des dispositions sur les arbres pour contribuer au verdissement du territoire. Les trois petits articles, aménager des espaces verts publics et privés qui contribuent à enrichir les milieux de vie, préserver et mettre en valeur la trame verte de Montréal dont le parc de la Fontaine fait partie de, soutenir un aménagement urbain plus sain.

2005 La conservation au-delà des préoccupations d'ordre réglementaire. Les notions de conservation et de valorisation doivent être intégrés à l'ensemble des interventions d'aménagement urbain incluant les plans de développement des promoteurs et ce, même au-delà des stricts préoccupations d'ordre réglementaire. On revient encore. Il ne faut pas appliquer ça bêtement et méchamment, mais il faut vraiment le faire d'une façon optimale pour tous les intervenants.

2015 Le site actuel du site de la Fontaine déjà prodigué zone d'intérêt. Encore une fois, une petite table. La zone ici, le triangle de la Fontaine est dans une zone d'intérêt. Donc, c'est actuellement développé, il y a plusieurs choses à faire avec ça. Et le lot Archambault est situé dans une zone non classée comme tout le sud de l'île.

L'engagement de la Ville de Montréal à sauvegarder et à protéger le patrimoine naturel est clairement stipulé. La Ville s'est engagée à promouvoir la participation publique, ce qu'on fait

2020 aujourd'hui, à garantir le caractère crédible, ce qu'on fait encore aujourd'hui, à sauvegarder et protéger le patrimoine naturel incluant les parcs verts, les arbres et tout ce qu'on a, et promouvoir également le développement durable, limiter les îlots de chaleur, limiter le trafic ou au moins le canaliser d'une façon plus fluide.

2025 Alternative. Des sites davantage propices au développement sont encore disponibles sur l'île. Dans la zone blanche ici, il n'y a plus rien vraiment à travailler là-dessus, c'est déjà tout complété. Le secteur propice au développement intégrant les milieux naturels, dont ici la petite zone rouge dont le parc Archambault fait spécifiquement partie.

2030 Le parc de la Fontaine, un site à faible densité de population qui ne justifie pas l'implantation d'une école alors que d'autres emplacements dont celui autour du lot Archambault sont identifiés comme plus propices. Le graphique de densité : Plus c'est pâle, moins il y a de monde au pied carré. Le lot Archambault est assez foncé merci. Et puis aussi toute la zone des condos industriels qui va se transformer en mur de blocs-appartements est une zone à haute densité.

2040 Étant donné les orientations suivantes : Un environnement sain : la Ville favorise la réhabilitation des sols. Un aménagement sain : la Ville soutient des mesures qui réduisent les surfaces minérales (asphalte). Secteur établi : la Ville protège les secteurs établis comme le parc de la Fontaine. Développement durable : la Ville favorise l'accès à des espaces verts. Réhabilitation des sites contaminés : la Ville favorise la réhabilitation des sols et même a des programmes de financement pour aider les propriétaires promoteurs à réhabiliter des sols. Valoriser les espaces verts : la Ville favorise la valorisation des espaces verts, mais une cour d'école n'est pas un espace vert. Si on peinture l'asphalte vert, ce n'est pas un espace vert.

2045 Conservation et valorisation. Le parc de la Fontaine représente une source de verdure à valoriser en mettant plus d'arbres, en mettant le développement, en mettant peut-être des jeux pour tout le monde. Développement durable : le site Archambault est situé dans une zone en plein développement.

2050

Avant de passer aux recommandations, j'ai rajouté quelques notes suite aux discussions et aux audiences d'hier soir.

2055 Contamination. Le terrain de soccer ainsi que le jardin communautaire sont à proximité du site Archambault. Ces sols sont sûrement semblables à ceux du site; ils ont été remblayés durant la même période. Donc, selon certains experts, contaminés. En mangeriez-vous des carottes parfumées au méthane? Pas sûr.

2060 Le bruit. Madame Albert ici présente mentionnait que l'école lui simplifiera la vie durant 180 jours. Les résidents du périmètre immédiat seront affectés par les bruits, les îlots de chaleur, etc., durant 365 jours et quart. Plusieurs résidents de la Place du Soleil travaillent dans leur résidence, dont ma conjointe. Leur travail nécessite des conversations téléphoniques, des rencontres, du temps productif. Ils ont installé leur bureau vers le parc de la Fontaine afin de se couper du bruit de la circulation de la rue. Que faire maintenant? Fermer les fenêtres? À vous de
2065 décider.

Développement. Selon la carte de Verdun, la majorité du développement futur se fera donc au sud et au nord. Pas du tout aux alentours du parc de la Fontaine. Donc, les besoins migrent vers les extrémités de l'île et non pas vers le centre. En construisant l'école sur le site
2070 Archambault, les services de l'école Elgar, le terrain de soccer ainsi que la nouvelle école pourrait intégrer leurs services et créer ainsi une synergie qui permettrait de dégager de la capacité d'expansion sans investissement public.

2075 La dame avant moi a mentionné que s'il y avait des locaux supplémentaires disponibles... je prends le bus tous les matins, tous les matins je passe devant chez Bell, il y a des étages qui sont totalement vides. On pourrait rapidement pour septembre s'entendre avec Bell pour louer leurs locaux. La circulation se ferait bien, il y a un beau rond-point, un *drop off* pour les enfants du côté de Evolo, ce serait quant à moi une solution qui serait acceptable pour une solution
2080 temporaire.

2085 Recommander que les orientations du Plan d'urbanisme soient totalement respectées, que l'espace vert compris à l'intérieur de l'ensemble du parc de la Fontaine soit protégé. Le projet de la construction d'une école à l'intérieur du domaine de parc soit abandonné, que des sites alternatifs soient considérés et que des études sérieuses soient amorcées pour évaluer la faisabilité.

2090 Que des études de circulation et de caractérisation soient effectuées professionnellement par des entreprises compétentes et crédibles afin de pouvoir démarrer le projet sur un site alternatif et ça, dans les meilleurs délais.

2095 Que la mise en branle du projet de construction d'une école sur un site alternatif s'amorce le plus rapidement possible afin de permettre aux enfants de bénéficier d'un milieu sain et sécuritaire et de cesser de se buter sur un projet non-conforme et controversé qui sème la division au sein de la population.

M. BRUNO BERGERON, président :

2100 Je vous remercie beaucoup, Monsieur Côté. Si vous me permettez, compte tenu que vous êtes dans le domaine immobilier, du développement, etc., quel serait l'impact par exemple... c'est quoi la décontamination du site Archambault? Est-ce qu'il faut enlever tout le matériel dans le sous-sol? Est-ce qu'il faut... Comment on réhabilite ça pour permettre la construction d'une école?

M. MICHEL CÔTÉ :

2105 C'est le même principe qu'ils font dans tous les nouveaux condos qu'ils font à Montréal. Ils achètent des stations d'essence désaffectées sur un coin de rue, ils enlèvent tout ce qui est contaminé. Ils peuvent enlever 5, 6, 10, 15, 20 pieds de profond et ils remblayent ça avec du matériau sain. Les sols contaminés sont dirigés vers des endroits où l'enfouissement de sols contaminés est permis.

2110

2115 Dans le cas du parc Archambault, c'est essentiellement des composés organiques. La décomposition de matières végétales et d'utilisation humaine, je présume, qu'il y a là-dedans. Pour faire du méthane, il faut des composés d'organisme, alors, c'est le même principe. Il faudrait tout enlever, remettre du sol propice et disposer des sols contaminés.

2120 Quand ils ont construit et excavé Symphonia, ils ont trouvé des pneus, de la brique, des bouts de bois, un peu de tout ce qu'on pouvait trouver. Alors, c'est le même genre de remblayage qu'on va trouver pour moi au parc Archambault.

M. BRUNO BERGERON, président :

2125 Donc, à votre point de vue, ça influe comment? Est-ce que ça se fait dans un temps mesurable?

M. MICHEL CÔTÉ :

2130 Ce n'est pas nécessairement long décontaminer. C'est un petit peu dispendieux parce qu'au lieu d'excaver cinq, six pieds de sol ou huit pieds de sol comme on fait normalement pour se protéger contre le gel, il faut aller chercher le fond du trou, le fond où est-ce qu'il n'y a plus de contamination ou que la contamination devient éliminée quasiment.

C'est une question de temps simplement.

2135 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Merci, Monsieur.

Mme NICOLE BRODEUR :

2140 Moi j'aurais une question entre autres. Vous êtes propriétaire d'une firme de gestion de projets.

M. MICHEL CÔTÉ :

2145 J'étais, oui.

Mme NICOLE BRODEUR :

2150 Vous étiez plutôt?

M. MICHEL CÔTÉ :

Oui.

2155 **Mme NICOLE BRODEUR :**

J'avais mal saisi. Qu'est-ce que vous estimez comme délai nécessaire pour construire une école de la taille de celle qui est projetée?

2160 **M. MICHEL CÔTÉ :**

2165 Ce matin, après la question à mon ami Stéphane Grandmont hier soir, je me suis mis à matin à faire une cédule pour illustrer un peu comment est-ce qu'on pourrait s'y prendre. Je vous la laisserai en copie de façon à ce que vous puissiez l'avoir, mais si je peux la gonfler, l'agrandir plutôt... ça a bien de l'allure.

2170 Donc, j'ai mis comme hypothèse que les tergiversations cesseraient le 1^{er} septembre et le 2, on aurait une sélection de terrain. À partir de ce moment-là, peu importe quel terrain on choisit, il faut vérifier s'il est contaminé, vérifier aussi la capacité portante du sol. Donc, que ce soit Archambault, Levert, la *strip* nord ou le parc de la Fontaine, il faut faire des relevés et ça, totalement prévoir un mois, un mois et demi, le temps que le rapport soit émis. Le rapport va être transféré aux ingénieurs et aux architectes qui eux vont adapter, finaliser le choix des éléments structuraux.

2175 Moi ce que j'ai fait, j'ai parti 1^{er} septembre et la livraison de l'école aurait lieu, en étant encore une fois agressif, en faisant beaucoup d'activités parallèles, on se ramassait au 7 novembre 2014. Donc, peu importe où est-ce qu'on va aller, les enfants pourraient être transférés durant les fêtes 2014-2015.

2180 **M. JEAN CAOQUETTE :**

 Donc, c'est-à-dire qu'ils loupent la rentrée scolaire 2014?

M. MICHEL CÔTÉ :

2185 Ah, il n'y a rien à faire pour arriver en septembre 2014 à moins que l'école soit déjà prête en termes de dessins. Puis la soumission, il ne faut pas oublier la soumission.

M. JEAN CAOQUETTE :

2190 L'appel d'offres vous voulez dire?

M. MICHEL CÔTÉ :

2195 L'appel d'offres, c'est ça. Si j'ai une soumission pour la sélection de l'entrepreneur qui normalement prend 30 jours ouvrables, un mois et demi, pour faire les dessins, aller en soumission, les sous-traitants, les quantités, tout ça...

M. JEAN CAOQUETTE :

2200 L'octroi de contrat.

M. MICHEL CÔTÉ :

2205 L'octroi de contrat et aussi le temps que la CSMB va prendre pour approuver le contrat.
Est-ce que ça prend un c.a.? Est-ce que ça prend un ci et un ça? Il y a plein de choses que
j'ignore au point de vue légal dans le cas d'une commission scolaire. Mais j'ai mis 45 jours
ouvrables, donc neuf semaines pour partir en soumission et octroyer le contrat. Et un coup le
contrat octroyé, il y a un deux, trois semaines de flottement, le temps que l'entrepreneur se
revire de bord, qu'ils s'installent, puis il peut commencer à donner ses sous-contrats, ils vont
2210 commencer à excaver.

La seule place où on pourrait sauver là-dedans, c'est lorsqu'il fait ce qu'on appelle les
travaux préparatoires parce qu'ici, moi je me suis arrangé pour éviter des coûts
supplémentaires. Si l'excavation avait lieu le 14 janvier 2014, le sol est gelé, il y a de la neige,
2215 ça coûte excessivement cher dégager ça. On y va quasiment à la dynamite.

Donc, pour éviter ça, on pourrait soit devancer les travaux d'excavation à l'automne
précédent ou bien commencer à la fin mars comme j'ai mentionné là, mais ça ici, je n'ai aucun
jeu. Le 31 mars, ça rentre comme ça. Il n'y a pas de délai.

2220

M. BRUNO BERGERON, président :

Dans votre présentation, vous nous avez parlé de secteur à réhabiliter le long du
chemin du Golf. Vous nous disiez que c'était un secteur qui est pressenti pour de la
2225 construction résidentielle de forte densité.

M. MICHEL CÔTÉ :

2230 Actuellement, ils ont commencé. Actuellement la *strip* nord-est...

M. BRUNO BERGERON, président :

Vous voulez nous ramener votre image, s'il vous plaît?

2235 **M. MICHEL CÔTÉ :**

Oui. Actuellement, vous avez le Club marin qui est à peu près ici, puis tout le long ici, vous avez des anciens condos industriels, des anciennes compagnies jusqu'au Saxe. Entre le Nautilus et puis le Club marin, pardonnez-moi si je ne suis pas précis, c'est des condos industriels qui vont être démolis. Ils ont déjà commencé à en démolir. Reliance fait deux blocs actuellement et puis il y a pas loin de 800 personnes là-dedans. Mais tout le long, il va y avoir énormément de construction ici.

2245 Moi, le point que j'ai fait tantôt, c'est que les gens qui développent ça ici, ils ont acheté le terrain à un prix normal, ils vont construire les logements locatifs et non pas des condominiums, on pourrait demander à ces gens-là de prendre une, deux, trois sections de terrain, des lots, subdiviser des lots et faire des parcs, faire des écoles, faire une école plutôt, parce qu'il va y avoir du monde dans ce coin-là. Ça va être des logements, ça risque... c'est des gens qui vont être à proximité.

2250

M. BRUNO BERGERON, président :

Bien je vous remercie beaucoup, Monsieur Côté.

2255 **M. MICHEL CÔTÉ :**

Ça me fait plaisir.

M. BRUNO BERGERON, président :

2260

Un instant, je pense qu'il y a encore...

M. JEAN CAOUETTE :

Ça fait plusieurs années que vous demeurez à l'Île des Sœurs?

2265

M. MICHEL CÔTÉ :

Je suis arrivé en 2011, ça fait deux ans.

2270

M. JEAN CAOUETTE :

Ah, c'est récent.

M. MICHEL CÔTÉ :

2275

Oui. Bien, on était au centre-ville avant et on était écœuré du bruit.

M. JEAN CAOUETTE :

2280

Je me posais juste la question : Ça fait des années que vous et que plusieurs de vos collègues avez vu le développement immobilier rapide, on a dit même excessif, mais intensif à l'Île des Sœurs.

2285

En fait, autrement dit, la présentation, la bonne présentation que vous nous faites aujourd'hui par rapport à la préservation, puis au développement d'espaces verts, j'imagine que c'est le genre de présentation qui aurait été pertinente à faire au conseil municipal il y a quelques années de manière à faire un développement qui cumule différentes qualités, pas seulement le nombre d'unités construites?

2290 **M. MICHEL CÔTÉ :**

2295 Non, non. Un développement intégré, encore une fois, Monsieur Bergeron, vous le savez, un développement intégré tient compte de tout ça. Il tient compte des commerces, des routes, des rues, des logements, des appartements, des maisons, les différentes densités, les hautes densités, moyennes, basses, en tenant compte si c'est un 200 logements, des condos comme chez nous ou des maisons unifamiliales.

2300 Ça tient compte des espaces verts, des parcs, des pistes cyclables, de l'accès à la mer... à la mer, excusez, au fleuve, et toutes ces choses-là. Ça va être intégré dans un grand plan et on se tient à ça.

2305 Actuellement, ça a été négligé, j'oserais dire pour maximiser le profit du promoteur. Et comme je mentionnais tantôt, si ça avait été fait au départ et puis que chaque espace vert avait été chiffré et additionné au coût d'achat des terrains par le client, on aurait une belle île verte.

M. BRUNO BERGERON, président :

2310 Merci, Monsieur Côté. On passe maintenant au droit de rectification. Donc, plusieurs affirmations ont été lancées aujourd'hui; je ne sais pas si dans la salle, il y aurait des personnes qui souhaiteraient avoir un droit de rectification?

2315 Il y a madame. On comprend que le droit de rectification, ce n'est pas d'ouvrir un débat, c'est strictement de donner un fait, une dimension, une mesure, c'est-à-dire qu'on ne donne vraiment qu'une information. Donc, on n'ouvre pas la porte au débat.

Alors, Madame, si vous voulez vous présenter ici devant. Ensuite de ça, il y a monsieur qui avait demandé le droit de parole. C'est seulement l'arrondissement et la commission scolaire, excusez-moi.

2320 Donc, Madame, vous êtes de la commission scolaire?

Mme DIANE LAMARCHE-VENNE :

Oui.

2325 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Donc, Monsieur, on ne pourra pas vous entendre. Excusez-moi. Vous allez nous parler lors de l'audition des mémoires. Oui, Madame.

2330 **Mme DIANE LAMARCHE-VENNE :**

Bonjour. Merci de m'entendre. Je suis Diane Lamarche-Venne, je suis la présidente de la commission scolaire.

2335 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Merci beaucoup.

Mme DIANE LAMARCHE-VENNE :

2340

Alors, je fais des rectifications, mais je me permets quelques commentaires si vous voulez bien. Vous m'arrêtez si...

M. BRUNO BERGERON, président :

2345

Je pense que le droit de rectification, c'est strictement pour donner l'information. C'est sûr que...

Mme DIANE LAMARCHE-VENNE :

2350

Oui. Alors, sur les choses que j'ai entendues aujourd'hui. Premièrement, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeys est une entité autonome; nous ne sommes pas une filiale de la Commission scolaire de Montréal.

2355

Ensuite, j'ai entendu : «*La Commission scolaire devrait trouver un terrain plus approprié.*» Alors, je voudrais certainement vous dire que nous sommes tributaire de l'arrondissement. Ce sont les municipalités qui cèdent les terrains. Si vous voulez avoir preuve de ceci, vous pouvez revisionner ce qui avait été fait lors de l'annonce de la construction de l'École de l'Île des Sœurs en avril 2011 par madame Lyne Beauchamp à ce moment-là et la réponse de monsieur Trudel.

2360

M. BRUNO BERGERON, président :

On a eu cette information-là, Madame, lors des soirées d'information, oui, merci.

2365

Mme DIANE LAMARCHE-VENNE :

Merci. Alors, les démarches depuis ont été multipliées pour trouver un terrain, mais ultimement, ce sont les villes qui les cèdent. La CSMB a la responsabilité de donner les conditions gagnantes et de s'assurer que les critères propices à l'apprentissage soient réunis, ce qui est le cas sur le site du triangle pour lequel on a été bien sûr consulté.

2370

La Commission scolaire est un partenaire communautaire à l'Île des Sœurs et cherche la solution la plus acceptable dans le respect de sa mission de scolariser tous les enfants de son territoire pour des chances égales à chacun.

2375

«*Si l'école n'est pas construite, ce que j'ai entendu aujourd'hui, les parents peuvent inscrire leurs enfants ailleurs, dont à Verdun.*» C'est faux. Pour chaque école, il y a un bassin. Alors, nous déterminons un bassin à travers lequel les enfants peuvent fréquenter. Alors, dans

2380 ce cas-ci, l'Île des Sœurs est un bassin et tous les enfants doivent s'inscrire à l'École de l'Île des Sœurs. Ensuite, il y a une décision administrative qui est prise par la Commission scolaire dépendamment de la situation de l'école de débordement.

2385 Ensuite, on parle de la Commission scolaire qui devra payer 4.5 M\$ pour acheter le terrain. C'est faux. Beaucoup de désinformations à ce sujet, je pense que vous êtes sensibilisés là-dessus, mais je vous dirais que la Commission scolaire est en discussion avec l'arrondissement, non pas au sujet d'un coût d'achat, mais sur un protocole d'entente pour donner aux résidents de l'Île des Sœurs un accès au gymnase et aux locaux polyvalents. Cette procédure se fait dans tous les arrondissements en échange de terrain.

2390 Ensuite, j'ai entendu : «*La Commission scolaire n'a pas présenté un projet raffiné.*» Il faut départager les responsabilités entre la commission scolaire et l'arrondissement. Alors, le débarcadère, la piste cyclable, l'aménagement routier, la pose de feux de circulation, c'est du ressort de l'arrondissement. La Commission scolaire est maître d'œuvre de la construction et je peux vous dire que nous avons rivalisé d'imagination et de créativité pour dessiner les plans
2395 d'un projet optimal et nous sommes toujours ouverts à la critique.

J'ai entendu : «*Les écoles ferment à Montréal.*» C'est faux. Montréal est une des rares régions en croissance du nombre d'élèves au Québec en raison de la densification du territoire, beaucoup de construction particulièrement à Marguerite-Bourgeoys.
2400

À la commission scolaire, nous ouvrons cinq nouvelles écoles à la rentrée., le ministère vient d'octroyer d'ailleurs environ 100 M\$ à Montréal pour la construction de nouveaux locaux.

2405 J'ai entendu : «*L'école ouvrirait en novembre 2014.*» Alors, nous sommes très conscients que les délais sont très courts, on vous a déjà dit, on l'a dit dans notre présentation d'entrée de jeu, que septembre était pas mal la date limite pour nous pour arriver à livrer des locaux qu'on pense nécessaire. On pense aussi qu'on est capable de façon imaginative de pouvoir ouvrir des locaux pour septembre. Ce n'est pas nécessaire que le projet soit

2410 complètement construit. On a déjà pensé à faire d'abord une aile avec les locaux de classe,
puis compléter ensuite un gymnase par exemple.
Alors, nous sommes très conscients de cette situation. Voilà ce que je voulais vous rectifier.

M. BRUNO BERGERON, président :

2415 Je vous remercie beaucoup. Est-ce qu'il y a des gens de l'arrondissement ici qui par
exemple pourraient donner... Donc, je vous remercie beaucoup.

2420 Donc, la Commission va poursuivre ses activités ce soir au Centre Elgar à 19 heures.
Je vous remercie beaucoup d'être présent. Merci.

FIN DE LA SÉANCE

2425

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2430

LOUISE PHILIBERT, s.o.